



**Pierre-Martial CIBOT**

**L'INTÉRÊT  
DE L'ARGENT  
EN CHINE**

**MÉMOIRES**

concernant l'Histoire, les Sciences,  
les Arts, les Mœurs, les Usages, &c

**DES CHINOIS**

**par les Missionnaires  
de Pé-kin**

## **L'intérêt de l'argent en Chine**

publiée dans :

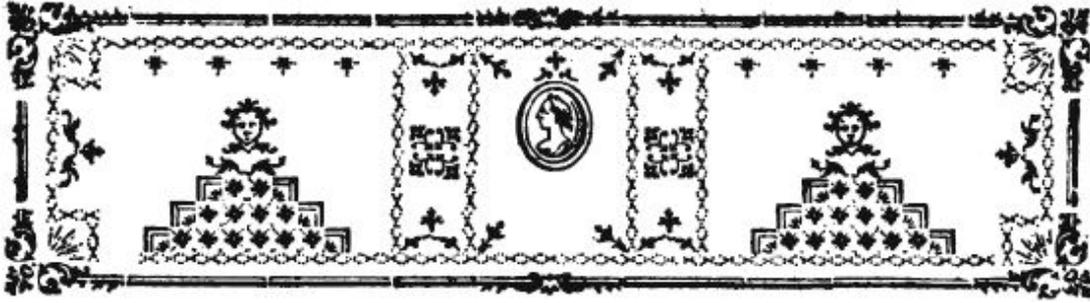
**MEMOIRES**  
concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, Les Mœurs, les Usages, &c  
**DES CHINOIS**  
par les Missionnaires de Pé-kin

Tome quatrième, pages 299 à 391.

A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collège, 1779.

mise en mode texte par  
Pierre Palpant

[www.chineancienne.fr](http://www.chineancienne.fr)



## L'INTÉRÊT DE L'ARGENT EN CHINE

p.04.299 Il en est de certains points de l'administration publique & du gouvernement, comme du relevement des côtes. Quelque exact que soit un Ecrivain dans les détails où il entre, pour les faire connoître & les montrer sous leur vrai point de vue, il faut le coup d'œil, une certaine justesse d'esprit, & l'habitude de la pratique, pour en faire l'application. S'il arrive souvent que les Marins se méprennent, la carte à la main, sur les terres qu'on commence à découvrir, & qu'ils risquent d'aller briser contre des ecueils, en cherchant le port où ils seroient à l'abri de la tempête, plus souvent encore les hommes d'Etat se trompent sur ce qu'on leur raconte des loix civiles & économiques des pays étrangers. Ils les louent ou les blâment, les adoptent ou les rejettent, en prenant pour un rayon p.04.300 de sagesse les lueurs d'une prévention opiniâtre, qui les leur fait voir toutes différentes de ce qu'elles sont. C'est un malheur commun à tous les siècles, & qu'on trouve dans l'histoire de tous les peuples. Il n'appartient qu'aux génies du premier ordre de pressentir le vrai, de le distinguer, de le connoître, & de s'éclairer de sa lumière jusques dans le cahos des opinions & des systèmes. Les hommes de génie font rares : aussi les vaisseaux que le commerce conduit d'un pôle à l'autre, en rapportent-ils en vain des vues & des connoissances plus précieuses que l'or & les pierreries. On continue à les négliger, parce qu'elles ont été négligées. Les fautes des peres ne sont pas seulement perdues pour leurs enfans, elles leur en font faire de nouvelles dont ils s'applaudissent. L'Europe aime mieux renoncer aux ressources que lui fourniroit la

## L'intérêt de l'argent en Chine

connaissance des pays étrangers, que de se charger d'en approfondir les usages & d'en discuter le pour & le contre, au risque de se méprendre. Ce n'est pas à nous à lui demander une exception pour la Chine, ni même pour l'article si important de l'intérêt de l'argent, qui touche de près aux premières sources de l'abondance & de la richesse des Etats, & sur lequel la politique d'Europe a adopté des principes si différens. Mais si on a la curiosité de savoir quels sont ceux qui ont prévalu ici depuis plus de six siècles, & comment les loix les ont fait passer dans le gouvernement, qu'on nous permette d'en parler avec cette franchise qui ne voit que la vérité & qui ne s'occupe que d'elle. L'antiquité de notre Monarchie, la réputation de sagesse qu'a son ministere, le témoignage que lui rendent trente-cinq siècles, ses richesses & son opulence, sa puissance & sa grandeur, qui en font le premier Empire de l'Asie, & peut-être de l'univers, nous fourniroient une ample matière, si nous ne cherchions qu'à discourir & à éblouir par un vain étalage de mots. Mais <sup>p.04.301</sup> nous ne parlerons qu'en simples historiens, & nous nous bornerons à exposer avec la plus grande simplicité la manière dont on a envisagé l'intérêt de l'argent dans notre patrie, par rapport à la chose publique. Quelque aisé même qu'il fut de semer nos récits de vues & de réflexions liées par notre sujet aux gouvernemens anciens & modernes des autres pays, nous nous faisons une loi de nous abstenir de tout ce qui pourroit y avoir trait ou y faire allusion.

« La vérité est une, éternelle & immuable, dit *Tchin-tsée*, & dès-là elle est le centre commun où aboutissent les rayons de la prudence, de la science, de la pénétration, de l'expérience & de la vertu. Voilà pourquoi les hommes d'Etat & les philosophes, les gens de bien & les bons citoyens de tous les siècles n'ont qu'une seule & même doctrine. Eclairés du triple flambeau de la tradition, de la raison & de la conscience, ils laissent derrière eux les nuages des préjugés & des passions, foulent aux pieds l'hydre de la contradiction, s'arrêtent quand le torrent des circonstances s'oppose à leur passage, comptent

## L'intérêt de l'argent en Chine

tous leurs pas dans les sentiers les plus unis, & quoiqu'ils prennent différens chemins & détours pour ramener la multitude, ils ne perdent jamais de vue le bien public, & s'en approchent, de quelque point qu'ils partent ; le bien public est leur unique but.

Que ces paroles calment d'avance les esprits que vont effrayer les différentes opinions adoptées, dans ces derniers temps, sur l'intérêt de l'argent. Le bien public, en cette matiere, est un Protée qui échappe à toutes les poursuites du calcul & de la logique. Il faut le lier avec la constitution du gouvernement, le ton des mœurs générales, le génie de la nation, les circonstances locales, &c. pour qu'il paroisse tel qu'il est. Ce point est essentiel : aussi, pour suppléer aux p.04.302 connoissances qui manquent à l'Europe sur la Chine, en cette matiere, ou que le lecteur n'auroit pas assez présentes, nous allons crayonner le tableau de la position de cet Empire, par rapport à l'objet de ce Mémoire ; c'est à chacun à y mettre les ombres & les couleurs.

Le gouvernement de notre Chine fut féodal depuis son origine jusqu'en l'année 248 avant J. C. Il a été monarchique depuis. Par gouvernement monarchique, nous entendons un gouvernement où la Couronne est héréditaire & où le Prince, ne dépendant que de Dieu, ayant le droit d'abroger les anciennes loix & d'en faire de nouvelles, & un pouvoir sans bornes pour les faire observer après leur promulgation, possède essentiellement la suprême judicature, & est tellement la source de toute autorité, que celle de tous les Tribunaux & de tous ses Officiers dérive de lui & dépend de lui, de sorte que les charges par lesquelles il la communique, quoique liées par les loix fondamentales de l'Etat à la constitution intime du gouvernement, ne sont que des commissions qu'il donne & qu'il ôte quand il veut. Il n'y a que les Princes titrés qu'il ne peut pas déposséder de leurs Principautés, sans leur faire leur procès, encore doit-il leur donner un successeur de leur maison, à moins qu'ils ne soient dans les cas exceptés par la loi. Les loix anciennes & nouvelles sont d'ailleurs si favorables au Prince, & si rigoureuses pour ses Officiers,

## L'intérêt de l'argent en Chine

que s'il vouloit faire procéder contr'eux selon la forme judiciaire, presque tous seroient dans le cas d'être condamnés.

Ces droits, ce pouvoir, cette autorité, cette plénitude de puissance attachés au Trône, ne sont à craindre que sous les mauvais Princes qui, aussi-bien les auroient bientôt usurpés, s'ils ne les avoient pas. Celui qui en est revêtu a un grand nombre de Censeurs qui ont, par leur charge, & le droit & p.04.303 l'obligation de l'avertir sans cesse de ses défauts personnels, de lui faire connoître ses fautes, de lui dénoncer les malversations de ses Officiers, de le prévenir contre les surprises de ses Ministres, de réclamer pour les loix, & de lui montrer le chemin qu'elles lui tracent pour exercer sa bienfaisance & assurer le bonheur des peuples. Les premiers Magistrats de tous les Tribunaux peuvent aussi lui faire des représentations, chacun sur la portion des loix dont il est chargé, soit pour maintenir l'exécution des anciennes, soit pour en demander de nouvelles, soit pour faire connoître les inconvéniens des unes & des autres. Le Prince exposerait sa gloire, s'il n'écoutoit pas les représentations qui sont justes ; & les Magistrats leur fortune & leur vie, s'ils mettoient dans ces représentations un mot qui blessât le respect infini qu'ils doivent au *Tien* que le Prince représente, ou s'ils en trahissoient le secret en quelque maniere que ce fût. Il est inoui que ces sortes de pieces aient jamais percé dans le public, si ce n'est par les réponses qu'il plaît à l'Empereur d'y faire quelquefois. Conclusion : il ne peut cesser d'être le pere des peuples qu'autant que les Magistrats sont ses complices.

C'est sur le Trône que réside toute l'autorité, c'est du Trône qu'elle dérive ; mais elle n'agit que par ceux à qui elle est communiquée, & comme elle n'est communiquée que d'après les loix, elle ne peut agir que par les loix & d'après elles. Or, toute loi etant naturellement & essentiellement juste, l'usage de l'autorité ne peut être injuste que par la prévarication des Magistrats & des Officiers du Prince.

Comme la Chine entiere n'a qu'une seule & même administration, l'autorité agit toujours avec force & avec succès, parce qu'elle agit d'une maniere constante, uniforme & subordonnée. Les six grands Tribunaux

## L'intérêt de l'argent en Chine

de l'Empire, qui sont les Tribunaux des *Mandarins*, des *Finances*, des *Cérémonies*, de la *Guerre*, des *Crimes* & des *Ouvrages publics* établis à p.04.304 Pé-king, sont comme les six grandes branches de l'autorité publique. C'est par eux, pour parler le langage de nos Anciens, que le Prince *voit, entend & agit*. Ces branches se divisent en autant de rameaux qu'il y a de Provinces, mais d'une manière différente, & ces rameaux se divisent & se subdivisent à leur tour en de plus petits ; ensorte que l'autorité divisée dans les grands Mandarinats, est toute entière dans les petits Mandarins qui connoissent de toutes sortes d'affaires, mais d'une manière subordonnée & dépendante de leurs divers supérieurs.

Les grades des Mandarins de robe & d'épée, leurs droits, leurs revenus, leur juridiction, leur autorité & leurs préséances respectives sont tellement circonscrits & déterminés, que rien ne peut troubler ni la concordance des diverses autorités, ni l'harmonie de la subordination. C'est par les Tribunaux que l'Empereur gouverne l'Empire ; c'est par les Ministres & les Vice-Rois qu'il regne. Voilà pourquoi le gouvernement de l'Empire est toujours le même, & les regnes rarement semblables. Le ressort, le balancier & les roues cheminent uniformément ; la sonnerie & le cadran ont leurs variations, & ne s'accordent pas toujours. Il est essentiel de remarquer que le Tribunal des Ministres n'est pas distingué de l'Empereur, dont il est le conseil & l'organe, & que les Vice-Rois le représentent dans les Provinces d'une manière limitée & subordonnée aux grands Tribunaux.

Les revenus de l'Etat portent en entier sur l'agriculture, ou plutôt ils en sortent comme de leur unique source. La quantité de terres qu'on possède & le degré de fertilité, décident de ce qu'on doit à l'Etat pour l'Etat. La taille en Chine est une taille réelle, qui n'est guere qu'un dixième. Les Provinces du midi où l'on fait deux & trois moissons de riz, paient un second dixième en grain, pour être porté à la p.04.305 Capitale, où il entretient l'abondance sans épuiser les Provinces d'argent, parce qu'il y en est distribué aux Mandarins de tous les ordres, aux gens de

## L'intérêt de l'argent en Chine

guerre, & aux Officiers de la maison de l'Empereur, d'après le tarif de ce qu'on leur donne en argent ; ensorte qu'il est censé faire la moitié de ce que l'Etat leur donne pour leur entretien. Comme l'évaluation en est fixe & a été faite à leur profit, ils y gagnent toujours, & presque tous ont un surplus à vendre. Le cultivateur est le seul en Chine qui porte le fardeau des impôts ; l'Etat ne demande rien à l'artisan, ni au marchand.

La perception, régie & administration des impôts, est attribuée exclusivement au Tribunal des Finances. Les impôts des bourgs & villages, dont la répartition & la recette sont très-simples, sont portés dans les villes du troisième ordre, de celles-là, ils se rassemblent dans celles du second ordre, & puis dans celles du premier, d'où ils viennent remplir les trésors de l'Empire à Pé-king. Cette régie est paisible & unie, presque tout est fixe & réglé. Il ne faut qu'une simple addition pour arriver à la dernière progression. Ce que cette régie a de remarquable, c'est qu'on préleve dans chaque district ce qui est nécessaire pour les dépenses & les charges ordinaires de l'Etat, & qu'on y laisse toujours un fond de réserve pour les accidens & besoins extraordinaires ; cette somme est plus considérable dans les villes du second ordre que dans celles du troisième, & ainsi toujours en montant. Par là, les Capitales des Provinces sont en état de faire face à tout sur le champ, dans un cas urgent & extraordinaire. Le grand Tribunal des Finances de Pé-king, comme ayant la surintendance & direction générale de toutes les recettes & dépenses, reçoit les comptes des Provinces & en tient registre, ainsi que de ce qui y est en réserve, & de ce que contiennent les grands trésors de l'Empire.

p.04.306 La loi qui a fixé la solde des soldats, les honoraires des Mandarins, les dépenses annuelles pour les réparations, &c. a fixé aussi ce que l'Etat doit donner aux Princes du Sang, à l'Empereur lui-même, aux Princes ses enfans & à toute sa maison. L'Empereur, outre ce que lui donne l'Etat, a encore les sels, les douanes & les entrées de Pé-king, & de quelques autres villes. Les sels lui ont été attribués dès les temps les plus reculés ; & quoique le sel soit à très-bas prix, il en tire d'immenses

## L'intérêt de l'argent en Chine

revenus. Les douanes qui sont ici, comme en France, des restes du gouvernement féodal, sont placées sur les limites des petits Royaumes dont l'Empire étoit anciennement composé. Les canaux qu'on a creusés, les levées qu'on a construites, les ponts qu'on a bâtis, &c. en ont occasionné l'augmentation, sous prétexte des frais de leur entretien ; & comme l'Etat en est chargé aujourd'hui, cette augmentation est toute au profit de l'Empereur. Les droits de douanes sont fixés par la loi, & les Officiers chargés de les percevoir, n'en ont la régie que par commission. Il en est de même des entrées. Ces sortes d'Officiers, pour le remarquer en passant, sont proprement des Officiers de la maison de l'Empereur, ils n'ont aucun rang dans l'Empire. C'est par la grandeur de la Chine qu'il faut juger des sommes prodigieuses que l'Empereur tire des sels, des douanes & des entrées. Il a, outre cela, des domaines & des terres en Tartarie qui lui produisent beaucoup. Il est aisé de voir que, de quelque magnificence qu'il environne son trône, il n'a pas besoin de puiser dans les trésors de l'Etat ; aussi s'en fait-il gloire.

Les dépenses annuelles de l'Etat sont immenses, mais elle sont toutes pour l'Etat & dans l'Etat. Il seroit trop long d'en faire l'énumération, mais il est essentiel d'y remarquer :

1° Que l'Etat n'emprunte jamais, & n'en a jamais besoin. p.04.307

2° Que les détails & la surveillance des dépenses, regardent les Tribunaux & Mandarins dont ressortissent les choses qui en sont l'objet.

3° Que la loi a fixé en ce genre tout ce qu'elle pouvoit fixer pour tous les cas & circonstances qu'elle a pu prévoir. On sait d'avance ce que doit coûter tel bâtiment public.

4° Que l'économie de l'administration publique n'augmente jamais la dépense des ouvrages publics d'aucun accessoire de magnificence. « Ce n'est pas la beauté des digues, des levées, des écluses, des ponts, des canaux & des edifices publics qui annonce la splendeur & la richesse de l'Etat, dit *Lieou-tchi*, c'est l'embonpoint des citoyens, & le grand nombre des vieillards & des enfans ».

## L'intérêt de l'argent en Chine

5° Que les dépenses générales pour tout l'Empire sont tellement réglées pour chaque année, qu'on ne les augmente jamais sans une grande nécessité, & que, quelque riche que soit le trésor général de l'Empire, on l'accroît toutes les années, pour n'être pas forcé d'augmenter les impôts dans les temps de guerre & de calamité.

L'histoire de nos monnoies nous jetteroit dans trop de discussions. Il suffira pour notre objet, d'en faire connoître le système actuel, dont on n'a aucune idée au-delà des mers. Le cuivre & l'argent sont en Chine les seuls signes publics de la valeur des choses, & les seuls gages ou instrumens des échanges ; mais l'un & l'autre d'une manière très-différente.

Le cuivre est mis en monnoie ronde de huit lignes & demie de diamètre (notre pouce se divise en dix lignes, notre pied en dix pouces, & notre pied est plus grand d'un centième que celui de France), ayant un petit trou carré au milieu ; il y a deux caractères Chinois sur la face, & deux mots Tartares sur le revers. Chaque pièce pèse aujourd'hui un *Tsien* & deux *Fen* ; dix doivent peser une once & deux *Tsien*, &c. p.04.308 Cette monnoie se nomme *Ta-tsien* ; les petits deniers nommés *Siao-tsien*, ne sont que la moitié du *Ta-tsien*, ou grand denier. On a cessé d'en fondre depuis bien des années (car la monnoie est fondue), & ils ne passent plus dans le commerce. Mais, comme on continue à compter par deniers en France, quoiqu'il n'y en ait plus, on continue ici à compter par *Ta-tsien* & *Siao-tsien*. Remarquons en passant, que les monnoies sont du ressort du Tribunal des Finances.

Avant de parler de l'argent, il faut donner une petite notice des poids, des balances & du karat. L'argent se pèse par onces, l'once se divise en dix *Tsien*, le *Tsien* en dix *Fen*, le *Fen* en dix *Li*, le *Li* en dix *Hao*, le *Hao* en dix *Sée*, le *Sée* en dix *Fou*, le *Fou* en dix *Tchin*, le *Tchin* en dix *Yai*, le *Yai* en dix *Miao*, le *Miao* en dix *Mo*, le *Mo* en dix *Tsun*, le *Tsun* enfin en dix *Sun*. Si nous articulons ces divisions & subdivisions, qu'on pourroit dire être poussées jusqu'aux infiniment petits, c'est pour faire connoître, en passant, le génie de l'antiquité, de qui nous les avons reçues ; car elles

## L'intérêt de l'argent en Chine

n'ont point lieu au-delà du *Sée*, même pour l'Empereur. La progression des nombres en montant, va encore plus loin, & s'écrit par un seul caractere.

La balance est plus foible en quelques endroits d'un *Taël*, ou d'une once par cent ; en d'autres, de deux, de trois, de quatre & même de cinq ; & cette différence, comme on le sent bien, est répartie sur les divisions les plus ultimes. Mais cela ne nuit à rien, parce que la balance *Kouan-ti*, ou du Tribunal des Finances, est une regle générale pour fixer & graduer ces différences, & que, dans les paiemens & dans les ventes, on détermine la balance dont on se servira. On distingue en France trois karats ; le karat de l'argent fin ou de fin, le karat du prix & le karat du poids. On n'en connoît qu'un en Chine, savoir, le karat de fin. Ce karat s'évalue <sup>p.04.309</sup> sur la division de 100, comme en France sur celle de 24 pour l'or. L'argent est celui qui n'a pas même un centieme d'alliage, c'est ce qu'on appelle *argent de 100* ou *Ouen-in*. L'argent de 99 est celui qui sur une once a un *Fen* d'alliage ou un centieme ; celui de 98 a deux *Fen* ; celui de 97 trois *Fen*, &c. L'argent courant n'est guere au-dessous de 97, cependant il y a des Provinces où il a cours jusqu'à 92 & demi. Comme la différence du karat est peu de chose dans les petites sommes, on y a peu d'égard dans le commerce de détail. Pour les grandes sommes, on le détermine ainsi que la balance, & on compense le karat par le poids, le poids par le karat. L'Empereur & le Tribunal des Finances, ne reçoivent & ne donnent que de l'argent fin, & à la grande balance.

On voit par ces préliminaires, que l'argent n'est pas proprement monnaie en Chine, parce qu'il n'a que sa valeur réelle & reçue dans tout l'Empire. Il n'est monnaie que comme un signe universel d'une certaine valeur, ou equivalent adopté pour la facilité des échanges. Quelque forme & figure qu'il ait, il a cours à raison de son poids & de son karat. Les grands petits pains qu'on fond, ne sont que pour la commodité du commerce & des paiemens. Il faut qu'ils passent par la balance. Le prix ou valeur proportionnelle de l'argent avec les denrées, les marchandises, les terres, &c. a changé sous cette dynastie, & a diminué. Cette diminution dont il est assez difficile de déterminer la progression, va, dit-

## L'intérêt de l'argent en Chine

on, à un cinquième dans la Capitale ; mais elle n'est que d'un dixième dans les Provinces, & moindre encore dans les campagnes.

Le rapport des monnoies de cuivre avec les monnoies d'or & d'argent, est toujours le même en France, parce que le coin du Prince l'a fixé ; soixante sols equivalent en tout temps à un ecu de trois livres. Il n'en est pas de même ici <sup>p.04.310</sup> du rapport des deniers avec l'argent : une once d'argent karat 100, par exemple, & balance *Kouan-ti* ou balance de l'Empire, equivaut quelquefois à 1.000 gros deniers, & quelquefois elle n'equivaut qu'à 800. Le milieu entre ces deux extrêmes est comme le taux moyen de leur valeur respective. Il n'y a pas d'année, sur-tout à Pé-king, où ces variations n'aient lieu plusieurs fois. Dans une année ordinaire, elles se succèdent par une progression lente ou subite, selon ce qui sort du trésor Impérial, ou en monnoie ou en argent ; c'est-là ce qui fait les profits des changeurs qui y gagnent toujours. Ces vicissitudes sont sujettes sans doute à bien des inconvénients, ainsi que l'usage d'employer l'argent à raison seule du karat & du poids ; mais la politique du gouvernement se met au-dessus. Cela est d'autant plus étonnant, que le Tribunal des Finances s'en tient toujours à la proportion de mille gros deniers pour une once d'argent fin.

En cela, dira-t-on, que se propose le gouvernement ? Le voici : il veut qu'il n'y ait qu'une certaine quantité d'argent & de monnoie qui circule dans l'Empire, & que ce qu'il y a de l'un & de l'autre circule continuellement. La valeur proportionnelle des deniers avec l'argent, & de l'argent avec les deniers, lui sert de thermometre pour mesurer la quantité respective & même totale de l'un & de l'autre : ce qu'il ne pourroit pas faire, si l'argent étoit en monnoie & avoit une proportion fixe avec les deniers. Selon que l'un ou l'autre monte, de prix, il dépend de lui de le faire baisser & de le mettre au taux où il veut, en faisant sortir du trésor de l'Empire ou de l'argent ou des deniers. C'est aux hommes d'Etat à concevoir l'utilité de ces vues ; tout ce que nous y ajouterons, c'est que l'Etat, comme il a été dit, recevant chaque année plus d'argent qu'il n'en dépense, le trésor public absorberoit peu-à-peu tout celui de

## L'intérêt de l'argent en Chine

l'Empire, ou du moins le diminueroit, <sup>p.04.311</sup> de manière à en augmenter & à en doubler la valeur respective. Mais comme le commerce fait valoir toutes les années une grande quantité d'argent dans l'Empire, & que cette quantité d'argent peut être plus grande ou moindre que celle qui reste dans le trésor public, il faut au gouvernement un moyen de le connoître. Or, la proportion des deniers & de l'argent lui donne ce moyen, & celui de savoir aussi où en est le commerce. Peut-être, pourroit-on ajouter, que ces moyens lui mettent en main le vrai gouvernail du commerce intérieur & étranger ; car enfin, il ne sort point de monnaie de la Chine, & il n'y en entre point. Quant aux consommations de l'argent en meubles, tout calculé & compensé, l'argent qui est en œuvre & perdu pour le commerce, monte & baisse de fort peu. Notre gouvernement peut se tromper ; mais le fait est, qu'il fait baisser ou monter la valeur respective de l'argent & de la monnaie, & qu'il s'est ménagé cette ressource pour tout l'Empire.

Quant aux deniers qui sont notre monnaie, l'État (ceci est digne de remarque) bien loin de gagner le bénéfice du coin, perd à en faire ; en voici la preuve. La fabrique ou fonte des deniers est nécessairement dispendieuse, & les deniers valent souvent plus comme cuivre que comme monnaie ; cette perte cependant n'est pas réelle, parce que les mines de cuivre appartenant à l'État, il en retire beaucoup par cette manière de vendre le produit de leur exploitation : manière sûre & qui lui en garantit toujours le débit. Quoiqu'il soit défendu en effet de vendre la monnaie pour avoir du cuivre à mettre en œuvre, le gouvernement ne veille à l'observation de cette loi qu'autant qu'il faut pour que le cuivre reste toujours à un certain prix. Ce prix dépend encore de lui : dès qu'il monte plus haut que la valeur réelle des deniers, il le fait baisser, en en faisant sortir une certaine quantité du magasin <sup>p.04.312</sup> dans la proportion nécessaire pour le mettre au taux qu'il veut ; le gouvernement ne souffre jamais que le cuivre soit à un assez bas prix pour qu'on puisse gagner à faire de fausse monnaie, ni assez cher pour qu'on gagne beaucoup à fondre la monnaie pour la mettre en œuvre.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Revenons maintenant sur la seconde chose que se propose le gouvernement, savoir, la circulation continuelle de toute la monnaie & de tout l'argent qui est dans l'Empire. Il est évident que quand l'once d'argent ne correspond qu'à 800, 850, 900 deniers, toute la monnaie qui est dans les coffres doit sortir par l'appât très-présent & très-réel du profit actuel. Quand, au contraire, il faut 850, 1.000 deniers pour une once d'argent, ceux qui en ont se hâtent de le faire sortir. Tout cela n'a pas besoin d'être prouvé ; mais ce qui suit échapperoit peut-être au lecteur dans une matière si nouvelle pour l'Europe. Neuf cens deniers sont l'équivalent moyen d'une once d'argent : or, le denier pesant, comme nous l'avons dit, un *Tsien* & deux *Fen* ; dix, une once & deux *Tsien* ; cent doivent peser douze onces, & mille, cent-vingt onces. Il est évident que ce poids rend le transport & l'accumulation des deniers d'un usage si incommode, qu'il est nécessaire de les échanger avec l'argent. En effet, ce poids supposé, les grands paiemens seroient embarrassans en deniers ; le transport de ces deniers est encore plus difficile : dès-lors ils ne sortent guère de l'endroit où ils sont. Pour l'accumulation des deniers, il est évident qu'elle est trop apparente & trop volumineuse pour avoir lieu, &c.

Considérons maintenant les différens ordres des citoyens, par rapport à leurs biens & à leurs possessions. Il y a sept ordres de citoyens en Chine : 1° les Mandarins ; 2° les gens de Guerre ; 3° les Lettrés ; 4° les Bonzes ; 5° les Laboureurs ; 6° les Ouvriers ; 7° les Marchands. Il est évident par <sup>p.04.313</sup> la constitution la plus intime de l'Etat, par la conduite du gouvernement, par la prodigieuse population de toutes les Provinces, par le partage des biens entre les enfans, &c. il est évident, dis-je, qu'il ne peut pas y avoir en Chine beaucoup de familles qui soient riches long-temps en biens-fonds. Comment cela ? C'est que,

1° Il n'y a en Chine ni fiefs, ni terres seigneuriales, ni titres, ni domaines héréditaires : l'exception en faveur des Princes du Sang n'est pas un objet, & a plus lieu en Tartarie, où sont leurs terres, qu'en Chine, où ils n'ont que des revenus sur l'Etat.

## L'intérêt de l'argent en Chine

2° On monte, de tous les ordres des citoyens, aux charges & aux honneurs : le mérite seul attire le choix du Prince, ce choix ne conduit qu'aux petits emplois ; c'est aux talents & aux services à conduire aux plus élevés, & un pere ne fait rien pour ses enfans.

3° La population qui va toujours croissant, divise tous les héritages d'une génération à l'autre, & met sans cesse le mérite aux prises avec le mérite, l'industrie avec l'industrie, le travail avec le travail, d'une maniere qui empêche les grandes fortunes.

Cette observation générale présumée, parcourons les différens ordres des citoyens. Les Mandarins Chinois de robe & d'épée, sortent presque tous des trois dernieres classes des citoyens. Le ton du gouvernement & l'ambition des parens poussent à l'étude les jeunes gens qui ont de la facilité & de l'esprit. Si leur application & leur mérite les conduit au grade de Docteur, ils entrent dans la carrière du Mandarinat, où l'on n'avance que lentement, à moins que d'heureuses circonstances, des services eclatans, ou un mérite supérieur, ne fassent abréger le chemin des promotions. La regle générale, c'est qu'on n'est jamais fait Mandarin dans sa patrie. En quelque endroit qu'on soit envoyé, on y trouve son logement tout préparé & sa maison toute faite pour la représentation extérieure ; mais il faut y conduire sa famille & soutenir <sup>p.04.314</sup> son rang. Un Mandarin parvient-il à s'enrichir par ses epargnes, ce qui est très-difficile, par le commerce, qui lui est défendu, ou par des injustices qui exposent sa fortune & sa vie, il ne peut acquérir des fonds que dans sa patrie où il espere aller finir ses jours, & jouir en paix dans sa vieillesse de ses travaux & de sa gloire. Mais que sont des biens confiés à une administration étrangere ? Sa mort laisse ses enfans *entre les mains de leur mérite*, avec la portion de ses biens qui leur revient. Les faits attestent depuis plus de vingt siecles que les petits-fils des plus grands Mandarins rentrent presque tous dans la sphere du peuple.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Les gens de Guerre sont de deux sortes, les Tartares & les Chinois. Les premiers naissent tous soldats, le grand nombre est dans la Capitale, les autres sont distribués dans quelques grandes villes des Provinces : on leur assigna quelques terres, lorsqu'ils firent la conquête de l'Empire ; mais la plupart de ces terres sont possédées par les grandes familles Tartares, & la totalité ne fait qu'un petit objet. Les soldats Chinois sont réduits à une solde modique, d'après l'ancien tarif. Comme la Cour favorise beaucoup les Tartares qui ont du mérite, ou qui sont des premières maisons, & que d'ailleurs ils ont droit à la moitié des charges des grands Tribunaux, & ont presque exclusivement celles qui sont militaires, il leur seroit assez aisé de s'enrichir. Malgré cela, il y en a peu qui soient riches, du moins longtemps, parce qu'ils dépensent sans économie, & parce qu'étant vassaux de l'Empereur, dans un sens qui est presque synonyme d'esclaves, Sa Majesté confisque leurs biens à la moindre occasion, moins pour les châtier que pour les empêcher de vivre dans une aisance qui les amolliroit. Nos Chinois n'acquiescent que difficilement le droit d'exposer leur vie pour la défense de la patrie, dans le grade d'Officiers. On a conservé les anciens exercices militaires, où l'on ne réussit <sup>p.04.315</sup> qu'en joignant une grande force de corps à une adresse & à une souplesse qui supposent beaucoup d'usage de ces exercices, & c'est d'après cela qu'on distribue des grades qui correspondent à ceux des Lettrés. Ceux qui arrivent au Doctorat militaire, sont pourvus & avancés, comme les Lettrés, à leur rang. Il leur est plus facile de s'enrichir quand ils sont dans les emplois militaires, parce qu'il y a moins de dépenses à faire, & que les appointemens en sont plus considérables. Cependant, comme la plupart aiment à jouir de la vie, & qu'ils sont souvent obligés de se transporter d'un bout de l'Empire à l'autre, il est assez rare qu'ils laissent de grands biens ou de grands héritages. Pour les soldats, on ne les enrôle qu'autant qu'une taille avantageuse & une force de corps supérieure les mettent en état de soutenir les plus grandes fatigues de la guerre. Ceux qui sont répandus en petits corps-de-garde sur le bord des chemins & des grandes rivières, sur les côtes & les frontières, ont la plupart, outre leur solde, des terres militaires qu'ils cultivent en commun, ce qui leur fait un sort assez

## L'intérêt de l'argent en Chine

heureux. Les autres sont réduits à leur solde, & n'entretiennent leurs familles doucement qu'autant qu'ils travaillent quand ils sont libres. Que peuvent laisser à leurs enfans ceux qui parviennent aux petits grades de sergent, de sous-lieutenant ? Ce qu'ils ambitionnent le plus, c'est de laisser leur poste à quelqu'un de leurs enfans, & ils ne l'obtiennent qu'autant que sa taille & sa force méritent une préférence.

Les Lettrés sont ou des aspirans aux premiers grades littéraires, ou des candidats pour les charges, ou des esprits médiocres qui s'obstinent à prétendre au doctorat qu'ils ne peuvent pas obtenir, ou des bacheliers du commun qui ont renoncé aux examens, ou des philosophes occupés à lire de vieux livres, & à en faire de nouveaux, ou enfin d'anciens Mandarins qu'on a remerciés ou qui ont demandé à se retirer. Comme le nombre <sup>p.04.316</sup> des Lettrés est compté, & proportionné aux besoins de l'État, la totalité de ceux qui ne sont que Lettrés ne va pas loin. Ce que nous avons dit & ce que nous disons, suffira pour se former une juste idée de leur fortune.

On crie en Europe contre les biens ecclésiastiques, & on cite la Chine : c'est assurément le plus mauvais biais qu'on puisse prendre. Il y a plus de Bonzes, de *Tao-sée* & de *Lama* à Pé-king, qu'il n'y a d'Ecclésiastiques & de Religieux à Paris, & ils sont mieux fondés. Il en est de même à proportion dans tout le reste de l'Empire. On distingue ici deux sortes de *Miao* ou Temples, qui sont desservis par des Bonzes, des *Tao-sée* ou des *Lama*, savoir, les *Miao-kouan-ti* & les *Miao* particuliers. Les premiers, dont le nombre est prodigieux dans les villes & dans les campagnes, ont des biens-fonds inaliénables en terres & en maisons, & le gouvernement est chargé de la réparation & de l'entretien de leurs maisons. Il y a des sommes assignées pour cela dans tous les districts. Les autres, fondés par les ministres des idoles ou par leurs dévots, sont quelquefois assez riches & quelquefois très-pauvres ; mais il y en a à l'infini. La Chine entière ne seroit qu'une Bonzerie, si les mauvaises années ne faisoient tomber en ruine & abandonner un grand nombre de *Miao*. Comme tous les philosophes de l'Europe sont sur cette matière dans la pénombre de l'incrédulité, il faudroit

## L'intérêt de l'argent en Chine

trop de détails pour leur montrer où en est notre Chine à cet egard. Nous comptons le faire dans un Mémoire particulier, le sujet le mérite. Pour ce moment-ci, nous nous bornons à cette proposition :

« Les trois sectes idolâtriques qui sont en Chine ne sont que tolérées par les loix ; & les ministres des idoles, tout compensé, sont les mieux partagés en biens.

Nous invitons les curieux à voir dans l'*Y-tong-tchi*, nous ne disons pas combien il y a de Bonzeries dans tout l'Empire, le nombre est trop prodigieux pour qu'on puisse le mettre dans un livre de géographie, la géographie particulière même de chaque Province ne les met pas toutes ; mais combien il y a de grandes & célèbres Bonzeries dont beaucoup sont & plus riches & plus magnifiquement bâties que les plus célèbres Abbayes de l'Europe, au moins par rapport à l'état actuel de la distribution & du partage des biens dans notre Chine. Il y a plus de six mille Bonzeries dans la ville & banlieue de Péking. Un incendie vient de détruire à *Gé-ho-eulh* un *Miao*, qui avoit coûté deux millions cinq cens onces d'argent, c'est-à-dire, près de vingt millions de France. Or, *Gé-ho-eulh* n'est que le Fontainebleau de l'Empereur. Il n'y a pas de palais de l'Empereur où il n'y ait quelque monastere, ou de *Ho-cham*, ou de *Tao-sée*, ou de *Lama*, & dans les grands palais il y en a sept à huit. C'est un abus, sans doute, & un abus d'autant plus ridicule, que les ministres des idoles sont, en général, fort méprisés à cause de leur ignorance & de leurs mœurs, & qu'ils ne tiennent par aucun endroit au Gouvernement, dont la religion avouée & professée, est la religion naturelle ou déisme. Mais cet abus, sur lequel les Lettrés ont tant écrit depuis plus de quinze siècles, réfute ce que disent ceux d'Europe, sur le tort que les Gens d'Eglise & les Religieux sont à la richesse & à la population des Etats. Car, enfin, la Chine est l'Empire le plus florissant & le plus peuplé de l'univers. Notre Gouvernement n'est pas assez dépourvu de lumière, pour ne pas voir que les Bonzeries sont un véritable impôt mis sur tout l'Empire ; mais comme la bonté des mœurs sociales est le point d'appui

## L'intérêt de l'argent en Chine

& le ressort de l'autorité, & que les Bonzes contribuent, à bien des égards, à l'entretenir, il ne croit pas trop acheter ce secours essentiel.

Les laboureurs sont en Chine, comme ailleurs, la portion la plus nombreuse des citoyens. Le Gouvernement affecte pour eux une protection marquée, & il les ménage beaucoup. Les vexer, les opprimer, ou même ne les pas secourir à temps, sont <sup>p.04.318</sup> les crimes qu'on pardonne le moins aux Mandarins. Le grand nombre des laboureurs fait qu'ils ne peuvent pas être riches. Car, pour le remarquer, en passant, la grande population, tant désirée ailleurs, est ici un fléau, & la première cause de toutes les révolutions. Soit que les colons cultivent leurs propres terres, comme la plupart, soit qu'ils cultivent celles des autres, ils n'ont guère que ce qu'il faut pour vivre doucement, lors même que la terre répond le mieux à leurs soins & à leur travail. Ces soins & ce travail ne suffisent pas pour occuper le grand nombre toute l'année, sur-tout dans les Provinces du midi. Cela a étendu la sphere des arts de besoin & d'industrie dans les campagnes. Quant à ceux qui cultivent les terres des autres, ils en retirent plus pour eux que dans les autres pays.

Les artisans à la Chine, sont, à-peu-près, comme ceux de France, si ce n'est qu'ils ne paient aucun impôt, & qu'ils n'ont ni les entraves, ni les privilèges des maîtrises. Leur grand nombre fait, que luttant de plus près les uns contre les autres, ils font plus d'efforts pour se surpasser en adresse & en industrie. Mais la supériorité la plus marquée, n'est pas un droit pour rançonner le public. Comme on ne cherche ici que le nécessaire dans le nécessaire, l'utile dans l'utile, on ne paie jamais, ou presque jamais, ce qu'il y a de surplus en agrément. Par cette raison, les arts de goût, d'imagination & de fantaisie, ne sont jamais caressés par la fortune, & c'est bien ce que prétend le Gouvernement.

Il faut distinguer les Marchands en quatre classes ; ceux qui trafiquent avec les étrangers ; ceux qui se chargent de l'importation & exportation des marchandises d'un bout de l'Empire à l'autre ; ceux qui ont des magasins pour vendre en gros, & les Marchands en détail. Toute compensation faite, les trois premières classes de Marchands comptent

## L'intérêt de l'argent en Chine

plus de grandes fortunes, & de fortunes solides & paisibles, que les six ordres des autres <sup>p.04.319</sup> citoyens ; mais elles ne restent guere plus dans la même famille. Les fils ressemblent rarement à leurs peres. Le bien-être les corrompt, la vanité les aveugle. Ils quittent le commerce pour jouir, ou pour s'avancer par la voie des emplois, & leurs enfans gémissent de leur folie dans la pauvreté. Le peu de luxe, proprement dit, qu'il y a en Chine, se trouve chez les gros Marchands.

Laissant à part la question également difficile, dangereuse & inutile de la supériorité de l'ancien Gouvernement sur celui d'aujourd'hui, nous croyons que s'il n'y a pas de grandes fortunes dans notre Chine, & si celles qui débordent la ligne d'une honnête médiocrité ne sont pas de plus longue durée, c'est l'ouvrage de nos loix & de notre Gouvernement. Plus amides hommes qu'on ne le dit au-delà des mers, l'Etat se charge de ceux qui travaillent pour l'Etat, ou le défendent ; il distingue les talens & le mérite ; il récompense avec magnificence ceux qui le servent : mais l'Etat ne veut point que ceux-mêmes qui lui sont utiles, jouissent d'un bien-être trop disproportionné. Il ne prétend point que la place où se trouvent le mérite & les talens, ajoute à leur prix, parce que la fortune y est à côté d'eux. Il ne fait jamais des récompenses, un titre d'oisiveté & de mollesse pour les descendans de ceux à qui il les accorde. Pourquoi cela ? Pour ramener une génération par l'autre à un juste partage de biens. Le travail même & l'industrie, qui font pencher la balance, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'aident à y réussir. Ceux qui naissent, dans les autres pays, pour jouir, & qui ne tiennent à la société, de génération en génération, que par le bien-être, les honneurs & les plaisirs qu'elle leur procure, trouveront terrible, sans doute, que les fortunes soient si médiocres & si changeantes ; mais les ames d'un certain ordre, admireront que toutes les parties du système politique de notre Gouvernement, soient tellement liées & combinées, que les révolutions de plus de <sup>p.04.320</sup> dix-neuf siècles n'aient jamais pu l'entamer sur un point qui touche de si près à la tranquillité de l'État, & au vrai bonheur des peuples.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Examinons maintenant quelles sont les sources communes des richesses & des biens dans tout l'Empire. Que le lecteur, avant tout, jette un coup d'œil sur la carte générale de l'Asie, pour voir la grandeur de notre Chine, la variété de ses climats, & les peuples divers dont elle est environnée. Il trouvera qu'elle est d'une étendue immense, qu'elle réunit tous les climats, & n'a autour d'elle, que des nations errantes, ou à demi barbares ; & il en conclura d'abord, que réduite à elle-même, elle peut & doit se suffire ; mais en songeant qu'elle est prodigieusement peuplée, & qu'elle le devient toujours de plus en plus, parce que les grandes maladies épidémiques sont rares, que les loix sont florissantes, que le mariage est en honneur, que le nombre des enfans est une richesse, & que la paix au-dedans & au-dehors presque inaltérable ; il sentira bientôt que ce n'est qu'à force de travail, d'industrie & d'économie, qu'elle peut avoir, nous ne disons pas l'agréable, mais l'honnête, & le nécessaire.

En France, les terres se reposent de deux années l'une. Dans bien des endroits, il y a de vastes terrains qui sont en friche ; les campagnes sont entrecoupées de bois, de prairies, de vignobles, de parcs, de maisons de plaisance, &c. Rien de tout cela ne peut avoir lieu ici. La doctrine même de l'antiquité sur la Piété filiale, n'a pu sauver les sépultures dans les révolutions. Les petites se fondent & disparaissent dans les champs, d'une génération à l'autre, & la superstition a aidé peu-à-peu la politique à reléguer celles des riches dans les montagnes ou dans les endroits stériles & fermés à l'agriculture. Quoique la terre soit épuisée par trente-cinq siècles de moissons, il faut qu'elle en donne chaque année une nouvelle, pour fournir aux pressants <sup>p.04.321</sup> besoins d'un peuple innombrable. Cet excès de population, qui a été ici la première cause des révolutions, comme chez les Tartares errans, de leurs émigrations & conquêtes, & qui rend le Gouvernement si difficile, si délicat & si pénible ; cet excès de population, dont les Philosophes modernes de l'Europe n'ont pas même soupçonné les inconvéniens & les suites, augmente ici le besoin de l'agriculture, au point de montrer les horreurs de la famine, comme la conséquence subite & inévitable des moindres

## L'intérêt de l'argent en Chine

négligences, & de forcer les Chinois à se passer du secours des bœufs & des troupeaux, parce que la terre qui fourniroit à leur subsistance, est nécessaire à celle des hommes ; inconvénient très-grand, puisqu'il prive des engrais pour les terres, de la viande pour les tables, des chevaux pour la guerre, & de presque tous les avantages qu'on retire des troupeaux. Sans les montagnes & les marais, la Chine seroit absolument privée du bénéfice des bois, de la venaison & du gibier : ajoutons que la force & l'industrie de l'homme font tous les frais de l'agriculture. Il faut plus de travail & plus d'hommes pour avoir la même quantité de grains qu'ailleurs. La somme totale en est inconcevable ; cependant, elle n'est que suffisante, & ne suffit encore, que parce qu'elle est régie & distribuée avec une économie prévoyante, qui compense une année par l'autre, & qui entretient le niveau dans toutes les Provinces.

Les cochons & la volaille sont presque la seule viande de la Chine ; d'où il suit qu'on doit en manger peu distributivement, & que l'industrie a besoin de toutes ses ressources, pour en nourrir une certaine quantité. Nous avons dit *presque*, parce que nous parlons de l'Empire, envisagé dans son universalité par rapport à cet objet. Il y a, en effet, des districts mieux partagés à cet égard, & où on nourrit beaucoup de troupeaux. Il y en a où on laboure avec des bœufs, des buffles & des <sup>p.04.322</sup> chevaux. Mais, proportion gardée, il y a, au moins, dix bœufs en France contre un en Chine.

L'objection se présente d'elle-même. La Chine est donc bien mal partagée pour la nourriture ? Oui, assez mal :

1° Si on la compare à la France, vue non pas dans les campagnes, mais dans les grandes villes.

2° Si on ne fait pas attention que le Petcheli, qui est la dernière Province du côté du nord, est plus méridionale que la Provence & le Roussillon.

Bien des gens ont l'équité, dans ces sortes de calculs, d'examiner à quoi se réduit en France, comme dans le reste de l'Europe, la boucherie des

## L'intérêt de l'argent en Chine

campagnes ; mais il n'en est guere qui réfléchissent que l'usage de la viande n'est ni nécessaire, ni sain dans les pays chauds. Nos anciens, qui étoient mieux partagés que nous en viande, sans comparaison, en mangeoient encore moins. Observons, cependant,

1° que la Tartarie fournit toutes les années à Péking, & à toute la Province, une quantité prodigieuse de bœufs, de moutons, de cerfs, &c.

2° Que les côtes de la mer, depuis la grande muraille jusqu'au bout de la province de Canton, les lacs, les etangs, les rivieres, &c. donnent continuellement toutes sortes de poissons. La pêche seule du grand *Kiang*, qui est au milieu de l'Empire, equivaut à celle des plus grands fleuves d'Europe réunis.

3° Que les montagnes, dont toutes les Provinces sont entrecoupées, ont quantité de gibier & de venaison.

4° Que la nécessité, mere de l'industrie, a appris à nos Chinois à tirer parti de beaucoup de légumes, d'herbages, de plantes, de racines qui croissent d'elles-mêmes dans les campagnes, & qui ne demandent point de culture.

5° Quoiqu'il ne puisse pas y avoir beaucoup de terres en vergers & en jardins, les enclos des maisons, les avenues des villages, les collines y suppléent, & la plupart des Provinces seroient au niveau des Provinces de France les mieux partagées, si l'extrême population ne <sup>p.04.323</sup> faisoit pas pencher la balance. La Chine a peu de laines, & ne fait presque point de toiles de chanvre, ni de lin ; mais la soie, les cotons, les racines & ecorces de plusieurs especes y suppléent abondamment. La quantité de soies qu'on recueille chaque année, est incroyable. La récolte du coton va encore plus loin, parce qu'elle est plus générale, plus facile, & que toutes les Provinces sont également bien partagées. Les racines & les ecorces ne sont guere qu'un agrément, à cause de la légèreté des toiles qu'on

## L'intérêt de l'argent en Chine

en fait pour l'été. Remarquons en passant qu'il se fait une très-petite consommation d'habits dans toutes les Provinces méridionales, & que dans les autres même, elle est beaucoup moindre qu'en France pendant plus de quatre mois.

Les matériaux des bâtimens, le chauffage, les boissons & les remedes sont les choses les plus nécessaires après les grains & les etoffes. On bâtit peu en pierre, dans notre Chine ; mais en revanche on travaille bien la brique, & on trouve par-tout de la terre propre à en faire. Les montagnes & les isles voisines des côtes, ainsi que la Tartarie, sont la ressource générale de l'Empire, pour les bois de charpente ; & quoiqu'on bâtit presque par-tout en bois, à cause des tremblemens de terre, cette ressource seroit très-suffisante, sans la grande consommation qui s'en fait pour les barques dont les grandes rivieres sont couvertes. La rareté du bois de charpente en quelques endroits, n'a pas d'autre mauvais effet, que de rapetisser les maisons des pauvres, & de rendre la bâtisse de celles des riches plus dispendieuse. Pour le chauffage, les mines de charbon de terre & l'art de manier le feu, rendent presque insensible la disette des bois dans les endroits éloignés des montagnes. Les vignes n'ont fait que paroître sous la dynastie des *Han* : toute la Chine est réduite à l'infusion du thé pour la boisson, & les mœurs ni l'Etat n'y perdent rien. Le vin, ou <sup>p.04.324</sup> plutôt la biere de grain, est défendu par la loi, ainsi que l'eau-de-vie. La Police ne ferme les yeux sur l'infraction qu'autant qu'elle reste cachée, & qu'elle ne va pas jusqu'à causer une grande consommation de grain. Pour les remedes, ceux dont notre Médecin fait usage sont peu composés, & elle les tire tous de nos diverses Provinces.

Il y a des mines de tous les métaux dans l'Empire, & quelques-unes même de diamans & de pierreries dans le *Yunnan* ; ces dernieres sont fermées, ainsi que celles d'or & d'argent. On a compris ici il y a long-temps que l'augmentation de l'or & de l'argent ne peut pas enrichir l'Etat : en revanche, on tire des mines une quantité prodigieuse de fer, de cuivre, d'étain & de plomb, à cause de la grande consommation qui

## L'intérêt de l'argent en Chine

s'en fait. Quant aux minéraux fossiles, bois odoriférans, &c., ils ne peuvent devenir utiles à l'Empire que par le commerce.

Les idées de l'Europe sur le commerce sont fort différentes de celles de notre gouvernement. Le commerce, selon les Chinois, ne peut être utile à l'Empire qu'autant qu'en cédant des choses superflues, on en acquiert de nécessaires ou d'utiles. Ce principe supposé, ils en concluent que le commerce des étrangers à Kan-ton diminuant la quantité usuelle des soies, des thés, de la porcelaine, & occasionnant l'augmentation de leur prix dans toutes les Provinces, il est véritablement désavantageux à l'Empire : aussi le gouvernement tâche-t-il de l'abaisser peu-à-peu. L'argent qu'apportent les vaisseaux d'Europe, ainsi que les précieuses bagatelles qui viennent à la Cour ne font pas illusion au ministère. Il en est de même des vaisseaux qui vont à Siam, à Malaque, au Japon, à Manille, &c. Le ministère ne regarde comme avantageux que le commerce avec les Tartares & les Moscovites, qui fournit des pelleteries dont on a besoin dans les Provinces du Nord, & qui se fait par échanges. En général, notre Chine ne peut pas commercer <sup>p.04.325</sup> fort utilement avec les étrangers, parce qu'elle ne peut en tirer des grains, des bois & des bestiaux. *Kouan-tsé* disoit, il y a deux mille ans :

« L'argent qui entre par le commerce n'enrichit un Royaume, qu'autant qu'il en sort par le commerce. Il n'y a de commerce long-temps avantageux que celui des échanges ou nécessaires ou utiles. Le commerce des objets de faste, de délicatesse & de curiosité, soit qu'il se fasse par échanges ou par achats, suppose le luxe : or le luxe qui est l'abondance du superflu chez certains citoyens suppose le manque du nécessaire chez beaucoup d'autres. Plus les riches mettent de chevaux à leurs chars, plus il y a de gens qui vont à pied ; plus leurs maisons sont vastes & magnifiques, plus celles des pauvres sont petites & misérables ; plus leur table est couverte de mets, plus il y a de gens qui sont réduits uniquement à leur riz. Ce que les hommes en société peuvent faire de mieux à force d'industrie

## L'intérêt de l'argent en Chine

& de travail, d'économie & de sagesse, dans un Royaume bien peuplé, c'est d'avoir tous le nécessaire & de procurer le commode à quelques-uns.

Il est de fait que le commerce enrichit les Provinces fertiles, au lieu que les autres ne se soutiennent dans leur médiocrité qu'à force de travail & d'industrie. Cela est si sensible, que le Petcheli où est la Capitale, & où l'argent vient en ruisseaux de tout l'Empire, a toujours été, & sera toujours la Province la plus pauvre, parce que c'est la moins fertile de toutes. Le grand but du gouvernement est de faire que l'industrie & le travail contrebalancent à-peu-près dans un endroit la fertilité & l'abondance dont on jouit dans un autre, afin que le flux & le reflux des échanges se conserve toujours dans la proportion la plus convenable au bien public. Pour cela, il charge de plus d'impôts les Provinces les plus riches ; il conserve, accrédite, favorise, dans celles qui le sont moins, la <sup>p.04.326</sup> culture des grains & des fruits qui y réussissent ; il leur donne la préférence pour les minéraux, les fossiles, les carrières, &c. il leur fait de plus grandes graces, & a l'attention d'y envoyer les Mandarins les plus aisés & les plus intelligens. Quoiqu'il n'y ait en Chine de manufactures, proprement dites, que celles de l'Empereur, qui ne travaillent que pour lui, & dont la fin principale est de conserver les arts & de les perfectionner, il y a une infinité de fabriques, & celles des Provinces les moins fertiles sont toujours les plus encouragées par le gouvernement. Par la même raison, tout ce qui y entre, y passe, ou en sort, ne paie que peu de chose aux douanes. Combien d'autres moyens n'emploie pas le ministère, pour assurer l'équilibre du commerce !

Les rivières dont la Chine est arrosée, & les canaux si multipliés, par où elles communiquent les unes aux autres, facilitent merveilleusement le commerce d'un bout de l'Empire à l'autre : aussi trouve-t-on par-tout ce qui croît ou ce qui se fait dans les Provinces les plus éloignées. Les profits du commerce intérieur ne sont pas comparables à ceux du commerce avec les étrangers, qui est incomparablement moins utile à l'Etat ; mais ils sont sûrs, parce que les crises & les révolutions qu'on y

## L'intérêt de l'argent en Chine

éprouve, ou durent peu, ou se compensent ; parce que l'importation est toujours jointe à l'exportation, & qu'on gagne toujours plus que les frais du voyage à aller plus loin.

Les grandes boutiques des villes & sur-tout des Capitales, sont comme les réservoirs où viennent se décharger les différens canaux du commerce des Provinces ; c'est de-là qu'ils se distribuent dans les boutiques où on vend en détail Il y a aussi des magasins publics où vont aboutir les marchandises, & où les ventes se font d'une manière plus prompte, plus sûre & plus juridique. Elles ressemblent, à quelques égards, à celles de la Compagnie des Indes à l'Orient. Ce qui est assez p.04.327 particulier à notre Chine, c'est que les femmes ne paroissent pas dans les boutiques, ni pour vendre, ni pour acheter ; cela répugne trop à nos mœurs. Par cette raison, il y a beaucoup de petits marchands qui vont courant les rues, & vendant tout ce qui est nécessaire pour le ménage & pour les pauvres gens. Terminons ce long préambule en disant quelque chose de l'esprit du gouvernement présent & du ton général de nos mœurs.

Les Tartares ont laissé le fond de notre gouvernement tel qu'ils l'ont trouvé. Ils n'ont fait que corriger quelques abus, & partager l'autorité en doublant les charges des grands Tribunaux, & s'en réservant la moitié : Les Empereurs Tartares qui ont régné en Chine, & celui qui est aujourd'hui sur le trône, se sont appliqués aux affaires avec un soin infatigable, & ont véritablement gouverné par eux-mêmes. Leurs Tartares sont leurs esclaves, mais des esclaves nécessaires, & le nerf de leur autorité. Il étoit de la justice & de la bonne politique de conserver les grandes Familles qui passèrent avec eux en Chine, lors de la révolution. Aussi l'ont-ils fait, mais en les tenant d'autant plus soumises & plus dépendantes, que les charges & les dignités qu'ils y ont fait entrer, leur donnent plus de crédit & d'autorité. Ils ont été plus loin : en laissant à la haute noblesse les titres & les prérogatives dont ils l'ont décorée, ils ont eu la politique hardie de préférer le mérite à la naissance pour les emplois, & ils ont forcé les Grands à acquérir des connoissances & à s'appliquer aux affaires pour

## L'intérêt de l'argent en Chine

parvenir. Bien plus, autant ils ont montré de douceur & de clémence envers les Mandarins Chinois, autant ils ont affecté d'être sévères & inexorables envers les Tartares : un Grand qui est allé au Palais avec l'appareil d'un des premiers Seigneurs de l'Empire, en sort, sur une accusation, cassé de ses emplois, dépouillé de tous ses biens, chargé de chaînes, pour subir des interrogatoires, sur lesquelles l'Empereur doit le juger. <sup>p.04.328</sup> Ce sont des coups de foudre qui partent avec l'éclair, & qui consomment tout en un clin-d'œil. Cette sévérité glaçante qui a empêché tant de fautes & qui n'en punit jamais que de graves, est soutenue par une attention continuelle à rendre pénible la vie de la Cour, afin de sauver les Grands de la mollesse qui perdit les Mongouths. Ces jours derniers, l'Empereur se mit en chemin par un si mauvais temps, qu'il fut obligé de revenir sur ses pas. A son retour au Palais, il alla saluer l'Impératrice mere, examina si quelqu'un de ses Tartares qui étoient tous harassés & couverts de boues, manquoit à son poste.

— Ceci n'est qu'une promenade, dit-il à ses Grands, il y a bien d'autres fatigues à essayer à la guerre.

Les premiers Mandarins des Provinces ne sont pas plus épargnés. Outre qu'on a multiplié les expéditions pour les tenir occupés & les forcer à savoir les affaires, un mot de l'Empereur les envoie à franc étrier d'un bout de l'Empire à l'autre. Quand les uns & les autres sont trop riches pour se défendre de la séduction du luxe, on leur accorde l'honneur de se ruiner pour faire leur cour, ou pour expier une faute peu considérable. L'Europe n'a point d'idées de cette politique. L'attention au mérite dans le moindre des Mandarins, l'équité des préférences dans les promotions, l'éclat des récompenses pour les services ne suffisent pas pour assurer le Prince & les peuples de la probité des hommes publics, il faut que l'opprobre & la mort se présentent à eux dans tous les sentiers par où ils peuvent s'égarer. Les Empereurs Tartares entendent admirablement l'art si difficile de manier le glaive de la justice. Les Mandarins coupables font toujours le grand nombre des criminels qu'on exécute à la Capitale, à la fin de l'automne. Tous ceux qui sont en faute ne sont pas punis ; mais aucun Mandarin,

## L'intérêt de l'argent en Chine

même dans les plus grands emplois, ne peut se promettre l'impunité ; on ne punit que de grandes fautes, & on ne paroît en punir que de petites. Les plus grandes aux yeux de <sup>p.04.329</sup> l'Empereur, sont celles qui regardant le peuple. Du reste, les grands Mandarins sont responsables de toutes les fautes de leurs inférieurs, sur qui ils doivent veiller, & elles les perdent, s'ils ne sont pas également prompts à les avouer & à les réparer. Les Lettrés sont toujours en honneur, élevés aux dignités, fêtés, récompensés, &c. mais on ne les laisse pas multiplier au-delà du besoin de l'Etat, & on les force au travail, à la soumission & au silence. La Cour récompense en bagatelles les bagatelles littéraires & poétiques, il n'y a que les grands ouvrages qu'elle commande, qui abrègent le chemin de la fortune & des honneurs. Une epigramme, un couplet contre le gouvernement, sont effacés par des fleuves de sang. Tout Mandarin est Empereur en cette matiere, & toute saison est l'automne pour ces sortes d'exécutions. Du reste, comme il est fort aisé de trouver des fautes dans les meilleurs ouvrages, & d'embarrasser les plus savans, le ministere a souvent recours à ce double expédient pour subjuguier les Lettrés, & prémunir le public contre leur docte suffisance. Cela est d'autant plus aisé, qu'il n'y a pas de controverse sur l'infaillibilité de l'Empereur.

La discipline militaire est littérale & sévère ; les gens de guerre sont les plus occupés, les plus soumis & les plus tranquilles des citoyens. Le moindre danger qu'ils courent en s'oubliant, c'est d'être cassés, & les Tartares n'ont jamais de grace à espérer.

Pour le peuple, la politique Tartare l'a favorisé ouvertement, en maintenant les loix de la subordination domestique qui laissent les plus grands Mandarins dans le rang qu'ils occupent dans leurs familles ; en protégeant les mariages ; en assurant la possession des héritages ; en conservant l'ordre des partages & des successions ; en veillant avec soin à tout ce qui regarde le peuple ; en encourageant son industrie, en augmentant ses <sup>p.04.330</sup> ressources, en ménageant sa pauvreté, en ouvrant tous les trésors de l'Etat, pour obvier aux inondations, aux sécheresses. & aux famines, & pour multiplier les secours dans les

## L'intérêt de l'argent en Chine

calamités ; en lui donnant des chefs choisis, & en les classant avec un ordre admirable ; en regardant comme la cause du Prince toutes celles qui le regardent, & en mettant en œuvre tous les ressorts de l'autorité, pour lui épargner les mécontentemens qui le poussent à la révolte ; enfin en lui enseignant l'innocence des mœurs & la pratique des vertus sociales, & en punissant avec beaucoup d'éclat tous les crimes qui troublent la tranquillité publique. Quant aux étrangers, on les traite avec honneur, & on les subjugué.

Les mœurs d'une nation influent sur son gouvernement, & le gouvernement à son tour influe sur les mœurs. Envisageons un instant, sous ce point de vue, les mœurs de nos Chinois.

Les Lacédémoniens durent leur gloire à l'amour de la liberté, les Romains, leur puissance à celui de la patrie ; nos Chinois doivent tout ce qu'ils sont à leur respect sans bornes pour leur Empereur, à leur estime pour les gens de lettres, à leur obéissance aux Magistrats, à leur vénération pour l'antiquité, à leur attachement aux anciens usages, & à leurs grandes idées pour la Piété Filiale. Le gouvernement Tartare en tire un grand parti. Dès qu'il s'agit de l'Empereur, tout frappe, éblouit, etonne la multitude qui ne le voit jamais. D'un autre côté, ce qu'il y a de dur & d'odieux dans l'administration publique, paroît toujours venir de ses officiers. Quand il parle au peuple en son nom dans ses Edits, c'est comme un sage, comme un pere à ses enfans, il ne fait que des menaces, accorde beaucoup de graces, & témoigne une tendresse, une sensibilité & une bienfaisance sans bornes. Les examens & les promotions des Lettrés sont traités en affaires d'Etat. Plus l'obscurité d'où sortent ceux qui sont couronnés est connue & rend leur changement de fortune, p.04.331 éblouissant, plus la multitude les regarde comme des hommes extraordinaires & les croit dignes de la gouverner. L'appareil qui environne les Magistrats est tellement combiné, qu'autant il en impose au peuple, autant il les gêne & les force à un extérieur sérieux & à une régularité de conduite qui les empêche de s'oublier. Leur dignité les suit par-tout. C'est une erreur de s'imaginer que notre ministere soit esclave de l'Antiquité ;

## L'intérêt de l'argent en Chine

mais ce qu'on ne sauroit blâmer, & ce qu'il entend à merveille, il la respecte, il la fait respecter, & se fait un bouclier de son autorité dont il sait se prévaloir au besoin. L'Empereur lui-même a la sagesse de lui faire honneur de ce qu'il imagine de plus utile pour les peuples. Ils le croient d'autant plus aisément, qu'ils le voient se rapprocher d'elle sans cesse, non seulement dans ses amusemens, ses goûts, ses fêtes & ses bâtimens, mais encore dans ses récompenses, ses louanges, ses jugemens, & surtout dans le cérémonial & dans tous les usages. Souvent même il l'a prise pour juge, entre lui & les Censeurs publics, & s'est justifié de leurs reproches, en alléguant ses maximes, ses exemples. Quant à la Piété Filiale qui est chez nous le nœud de toutes les loix, & qui donne tant de force à l'autorité publique, l'Empereur ne se contente pas de l'honorer dans les vieillards, de la louer dans les ouvrages, de la recommander dans les déclarations, de la récompenser dans ceux qui la poussent jusqu'à l'héroïsme, & de la venger, avec rigueur & avec éclat dans ceux qui l'attaquent ; il en consacre les plus petits devoirs par son exemple ; il n'aborde l'Impératrice sa mere qu'en fléchissant le genou. Mais aussi, quand il veut rendre odieux un Ministre, un Vice-Roi, un Grand qu'il disgracie pour des raisons d'État, il a toujours la ressource de quelque devoir de Piété Filiale qu'il a négligé, & qu'il lui reproche avec force.

Le premier effet du gouvernement Tartare, par rapport aux p.04.332 mœurs publiques, a été d'exciter l'émulation entre les Chinois & les Tartares. Nos Chinois ne sont pas guerriers, mais ils se piquent de sagesse & d'habileté. Les Tartares visent à manier aussi-bien le pinceau que le sabre ; ils composent en Tartare des ouvrages dans tous les genres, qui rendent aux premiers toute la peine que leur coûtent leurs livres à traduire. Les Tartares croiroient s'avilir de faire un métier ou commerce, & nos Chinois regardent le triste métier des armes comme la dernière ressource du défaut de mérite.

Les Tartares nous ont rendu en activité & en politesse le peu que nous leur avons fait prendre de notre gravité & de notre sérieux philosophique. Mais leur génie n'a pu se plier à cette économie attentive & modérée qui

## L'intérêt de l'argent en Chine

ecoute les conseils de la prévoyance, soit qu'ils ne se croient pas assez ancrés dans leur fortune pour la cultiver, soit qu'ils veuillent forcer leurs enfans à acquérir du mérite pour faire la leur, ils jouissent & font jouir leurs parens & amis de toutes les douceurs de leur élévation actuelle. Ce qu'ils ont n'est pas à eux, parce qu'ils ne savent pas refuser, & leur ame est tellement pétrie, que les plus grandes disgraces n'entament ni leur assurance, ni leur égalité. Les plus sages sont ceux qui ne se ruinent pas en prêts ou en emprunts. Leurs plaisirs sont plus bruyans que ceux de nos Chinois, & leurs fêtes moins magnifiques, à moins qu'il ne s'agisse de lutter avec eux. Ils désolent nos gens de cabinet, par leur dureté à la fatigue, leur application au travail, & sur-tout par une activité leste & expéditive, qui brusque les obstacles, fait risquer à propos, & sans autre flambeau qu'un bon sens lumineux, court au but avant que les politiques réfléchis l'aient apperçu. Aussi, quoique les Chinois sachent que les Tartares ne sont qu'un contre mille, plus ils sont sages & citoyens, plus ils conviennent qu'il importe peu que des étrangers soient chargés du soin du gouvernement, pourvu que l'Empire soit florissant, & que les peuples jouissent <sup>p.04.333</sup> en paix des douceurs de la vie. Les nations qui sont au nord & au midi de la Chine n'étoient pas propres à faire tomber les préjugés des Lettrés contre les autres nations, & à en imposer à leur antique puissance. L'Europe a tiré les Tartares d'embarras. A force de faire publier les cartes des pays étrangers, d'introduire leur géographie dans nos livres, d'enrichir notre astronomie des découvertes & des méthodes de la leur, & de faire accueil à leurs inventions, les hommes d'Etat & les vrais Lettrés commencent à revenir de leurs préjugés. Les belles choses que l'Empereur a fait faire aux artistes Missionnaires, ou demandées en Europe, sont moins une preuve de magnificence qu'une adresse pour convaincre les plus opiniâtres qu'ils ne méprisent les étrangers que par ignorance. Mais ces traits de lumiere ne brillent que dans la Capitale, & les mœurs publiques des Provinces tiennent toujours aux anciennes idées.

Les Lettrés ou manqués, ou sans emploi, jouent ici dans la société le personnage des pauvres gentilshommes en Europe ; c'est-à-dire, que

## L'intérêt de l'argent en Chine

fiers de la considération attachée à leur état, & de la supériorité qu'elle leur donne sur le peuple, ils ont d'autant plus de morgue & d'orgueil qu'ils sont plus dépourvus de mérite & d'argent. Leur unique ressource est de se voir les uns les autres pour s'ennuyer, à frais communs, de vieux contes, de réflexions usées, de murmures sur le gouvernement, & pour divertir le public par les scènes ridicules & pitoyables que donne leur vanité, dès qu'ils essaient de représenter.

Les paysans, qu'on n'inquiète sur rien, sont polis & honnêtes entr'eux plus que ne paroît le comporter leur état ; à force de leur rendre les procès ruineux, difficiles & odieux, on les en a presque dégoûtés. La plupart s'entraident avec une franchise & une générosité gauloise : & à parler en général, <sup>p.04.334</sup> ils sont bons voisins, bons parens, & s'intéressent réellement les uns aux autres.

Les marchands & les artisans jouissent à petit bruit des douceurs de la vie selon leur fortune. Nous disons à petit bruit, sur-tout pour les premiers, dont plusieurs sont fort opulens, parce que le gouvernement n'aime pas qu'on affiche l'aisance d'une manière qui puisse aigrir & irriter le sentiment que la multitude a de sa misère.

C'est le ton du gouvernement ; il n'y a pas de luxe proprement dit en Chine. C'est une suite de l'ancien principe qui fait disparaître tout ce qui annonce le plaisir & le faste dans les années de calamité, même à la Cour & chez les Princes. Le commencement de l'année, les mariages & les enterremens, sont ici les grandes occasions de visites, de présens, de festins & de dépense pour toutes les conditions. Si on y ajoute les naissances des enfans, les promotions aux grades littéraires & l'élévation au Mandarinat, il ne reste plus que des invitations entre amis & des fêtes de famille.

Les familles se tiennent ici par toutes leurs branches. L'ordre & la subordination qui y regnent sont une suite nécessaire des loix civiles, des mœurs publiques, de l'exemple du Prince & de l'éducation. Les séparations, les disputes & les procès y sont vus d'aussi mauvais œil que dans certains pays les mésalliances ridicules. L'âge est une prérogative

## L'intérêt de l'argent en Chine

au-dessus de tout. Un Mandarin du premier ordre ne voit que son oncle ou son frere dans un paysan, & descend de loin de sa chaise ou de sa voiture pour l'aborder plus respectueusement.

Les plus pauvres sont riches pour contribuer à une fête de famille, faire accueil à un parent qui vient de loin, ou le secourir dans un besoin pressant.

Que le lecteur combine maintenant tous les détails où nous sommes entrés, & qu'il voie où doit en être la Chine par p.04.335 rapport à l'intérêt de l'argent. Ce n'est que par un résultat médité de leur ensemble qu'il doit en juger ; encore faut-il avant tout laisser à l'écart toutes les idées de l'Europe sur cette matiere.

Il est au moins douteux si l'intérêt des prêts a été autorisé par les loix sous nos trois premières dynasties. Il naquit, dit-on, dans les ruines de l'ancien gouvernement, sous le regne terrible & à jamais détesté du fameux *Tsin-chi-hoang*, 220 ans avant l'ère chrétienne. La politique l'adopta, malgré les cris de la justice & de l'humanité, & s'en servit pour remplir les trésors de l'Etat, en tarissant les ruisseaux d'or & d'argent que la pente d'une sage administration y avoit conduit jusqu'alors. Elle connut son erreur sous la dynastie suivante, & chercha à étouffer l'intérêt, comme un monstre ennemi des peuples qui se nourrissoit du sang des pauvres ; puis, changeant de façon de penser, elle l'accueillit encore & le proscrivit alternativement. Depuis plus de quinze siècles, il a cours sous la direction des loix. Il ne faut qu'ouvrir nos Annales pour voir que cette direction a varié selon l'état des affaires, la crise des circonstances, & sur-tout selon l'esprit du gouvernement de chaque dynastie & les divers systèmes d'administration qu'on a suivis dans la gestion des finances. Quelque curieuse que fût pour l'Europe cette partie singulière de notre histoire politique, elle est liée à trop d'objets & demanderoit trop de détails & de discussions, pour que nous puissions

## L'intérêt de l'argent en Chine

nous y arrêter. Nous nous contenterons d'observer en général, que chaque siècle a donné des leçons aux suivants sur la vanité des systèmes & des spéculations, & leur a appris qu'en matière de finances & d'intérêt, comme en matière de physique, de médecine & d'histoire naturelle, le témoignage de l'expérience & la déposition des faits sont les seuls guides sur lesquels on puisse compter. La célèbre dynastie des *Song* eut la faiblesse d'adopter les billets de banque ; ses méprises ont épargné bien des fautes & des <sup>p.04.336</sup> bévues aux dynasties suivantes, parce que, comme dit *Lieou-tchi*,

« les fautes qui portent coup instruisent plus que les succès, dont on ne s'applique pas tant à chercher la vraie cause.

Les fautes passées ont-elles fait prendre un bon parti, ou ont-elles conduit à un système plus mauvais encore ? Que ceux-là prononcent, qui entendent assez la matière pour citer toutes les nations à leur tribunal & les juger. Pour nous, nous nous bornerons à répondre historiquement aux trois questions suivantes :

- Quel est le taux de l'intérêt permis aujourd'hui en Chine, par la loi ?
- Que s'est proposé le gouvernement, en le portant si haut ?
- Que fait l'administration publique, pour réussir dans ses vues, & est-elle secondée par les mœurs publiques ?

## L'intérêt de l'argent en Chine

### 1° Quel est le taux de l'intérêt permis aujourd'hui en Chine par la loi ?

L'intérêt de l'argent a été fixé à trente pour cent par an ; & comme cet intérêt se paie par lune ou mois lunaire, qui est le mois civil, c'est trois pour cent par mois, la sixième, la douzième lune, & la lune intercalaire, quand il y en a, ne portant point d'intérêt. On a action en justice pour l'intérêt comme pour le capital ; mais l'intérêt ne peut jamais devenir capital, lorsqu'on diffère de le payer. Voici la loi :

« Quiconque prêtera ou en argent ou en bien-fonds, ne pourra percevoir que trois *Fen* par lune (voyez, page 04.308, ce que nous avons dit sur la division de l'once d'argent). Quelque accumulée que soit la dette par les lunes & années, le capital & l'intérêt resteront toujours les mêmes, Si on contrevient à la loi, on sera condamné à quarante coups de bâton, & à cent, si l'on use d'artifice pour faire payer l'intérêt dans le capital ». *Tay-ming-hoey-tien*, Liv. 164, page 25, édition de *Kang-hi*.

<sup>p.04.337</sup> Cette loi, du reste, est copiée sur le code de la dynastie des *Yuen* & des *Ming*, qui ont précédé celle qui est aujourd'hui sur le trône. Voyez la grande Collection des loix, *Kou-kia-tou-chou*, suite *Hing-tien*, Livre 26, page 64, & Livre 35, page 48. Ainsi, cette loi a plus de 450 ans. Nous pourrions probablement la faire remonter plus haut ; car les *Yuen* ou Mongouths ne firent probablement que copier le code de la dynastie des *Song*, à laquelle ils avoient succédé après l'avoir détruite. Il est dit à la suite de la loi que nous avons citée,

« que celui qui sera accusé devant le Mandarin de n'avoir pas payé une lune d'intérêt, sera condamné à dix coups de bâton, à 20 pour deux lunes, à trente pour trois, & ainsi jusqu'à soixante, c'est-à-dire jusqu'au sixième mois. Alors on oblige le débiteur à payer le capital & l'intérêt ; mais on condamne à quatre-vingts coups ceux qui se paient violemment par leurs mains, &c.

### **2° Que s'est proposé le gouvernement, en portant si haut l'intérêt de l'argent ?**

Il faudrait que les hommes d'Etat qui ont médité le pour & le contre de cette loi, eussent communiqué les raisons de prépondérance qui les ont engagé à la dresser & à la proposer au Prince, pour qu'on pût répondre pertinemment à cette question. Comment suppléer à leur silence ? Ceux qui sont initiés aux mystères de la politique pourroient seuls l'entreprendre, sans trop risquer de donner leurs vues particulières pour les motifs supérieurs qui l'ont fait approuver & conserver depuis tant de siècles. Mais soit que ces motifs ne soient pas à la portée du public, soit qu'ils ne soient pas bons à divulguer, les hommes d'Etat qui ont le plus travaillé sur toutes les parties du gouvernement, ont gardé un profond <sup>p.04.338</sup> silence sur cette matière. Quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu découvrir aucun ouvrage où l'on ait cherché à l'approfondir. Ce n'est qu'incidemment que quelques Écrivains ont touché ou plutôt effleuré la question délicate & difficile des vues du gouvernement dans le haut intérêt de l'argent. Les raisons qu'ils alleguent peuvent aider à démêler les véritables motifs, ou du moins à apprendre à l'Europe jusqu'où les idées prennent ici sur cette matière un chemin différent des siennes. Nous laissons au lecteur le soin important d'apprécier ces raisons & de les juger selon leur valeur.

## L'intérêt de l'argent en Chine

**1. L'État, selon Tchao-ing,** a voulu empêcher que la valeur des biens-fonds n'augmentât, & que celle de l'argent ne diminuât par la médiocrité de l'intérêt, & faire ensorte, en le portant à un taux considérable, que la distribution des biens-fonds fût toujours dans une certaine proportion avec le nombre des familles, & que la circulation de l'argent fût plus uniforme :

« Il est évident, dit-il, que l'argent étant au-dessous des biens-fonds, parce qu'il est plus casuel en lui-même, & dans les revenus, la même valeur en biens-fonds sera toujours préférée à celle qui est en argent : il est évident encore que pour ne pas courir les risques du casuel de l'argent, on aimera mieux posséder une moindre valeur en biens-fonds avec plus de sécurité. Cette moindre valeur est proportionnée aux risques de l'argent & de ses profits.

Plus l'intérêt de l'argent est haut, plus il faut de biens-fonds, tous les risques compensés, pour équivaloir à l'argent, comme il faut plus d'arpens de mauvaise terre pour équivaloir à une terre excellente & fertile ; cela ne souffre aucune difficulté. Or, plus il faut de biens-fonds pour équivaloir à l'argent, plus il est aisé aux pauvres citoyens de conserver ceux qu'ils ont, & d'en acquérir même une certaine quantité, puisque cela ne suppose pas la richesse ; p.04.339 plus, par la même raison, les partages sont faciles dans les familles & avantageux à l'État, pour les terres que le gouvernement a eu sur-tout en vue.

Pourquoi cela ?

« C'est que les fonds en terre produisent toujours plus à ceux qui les font valoir eux-mêmes, & que les riches qui en possèdent plus qu'ils n'en peuvent cultiver, perdent pour l'État, en les négligeant, ou pour eux, en les donnant à d'autres, ce que gagnent ceux qui les cultivent eux-mêmes ; perte certaine & inévitable, perte, dans le dernier cas, à laquelle il faut ajouter les risques de la récolte & le casuel du paiement ; perte

## L'intérêt de l'argent en Chine

par conséquent qui, étant aggravée par les risques, leur rend l'achat des terres moins avantageux qu'aux pauvres, & doit autant le faciliter aux derniers qu'elle doit en dégoûter les premiers.

L'Auteur développe de plus en plus toute cette théorie ; par des applications, des exemples & des raisonnemens dont nous ne croyons pas qu'on ait besoin en Europe pour saisir sa pensée. Puis, après avoir prouvé par des faits articulés & sans réplique, que les possessions du peuple en terres ont augmenté à proportion que l'intérêt de l'argent a été porté plus haut, il en conclut hardiment :

« Que le grand bien qu'a cherché & a produit la loi de l'intérêt, c'est que les cultivateurs qui sont la portion la plus nombreuse, la plus utile, la plus innocente & la plus laborieuse des citoyens, peuvent posséder assez de biens-fonds en terre pour avoir de quoi vivre sans être riches, & ne sont plus les malheureux esclaves des citoyens pécunieux qui engraisent leur oisive inutilité du fruit des travaux de ces infortunés.

Du reste, comme il n'y a en Chine ni fief, ni seigneurie, ni aucune sorte de servitude & de redevance ; comme la grande population rend l'agriculture plus facile, plus soignée & plus avantageuse aux familles à qui elle fournit un <sup>p.04.340</sup> travail continu, les raisonnemens de *Tchao-ing* en ont encore plus de force & de vérité.

Ceux qu'il fait sur la valeur & la circulation de l'argent, sont plus longs, plus embrouillés & peut être moins solides.

« Selon *Tchin-tsée*, dit-il, ceux qui se sont plaints qu'on a porté trop haut le prix de l'argent, auroient cru bien enrichir l'État, en ouvrant nos mines & en les exploitant ; tout ce qu'il en auroit résulté, c'est qu'il eût fallu de grandes balances pour les plus petits paiemens. L'argent n'est que le gage & l'instrument des échanges. La richesse réelle de l'Empire consiste dans la proportion continuelle des productions de la nature & de l'art, &

## L'intérêt de l'argent en Chine

de leurs échanges avec le nombre des citoyens & la totalité des consommations. *Tchin-tsée*, reprend notre Auteur, a vu en aigle ce que plusieurs Ministres n'ont vu qu'en hibous. Supposons que la proportion des productions & des consommations avec le nombre des habitans ne dépende que de l'administration publique pour avoir lieu dans tout l'Empire, & nous verrons que le haut intérêt de l'argent est le seul moyen de la procurer dans les échanges. En effet, il empêche l'argent de diminuer de valeur, & le fait passer continuellement d'une main dans l'autre. Quand les productions d'une certaine espèce sont plus abondantes que les consommations, il y a plus de vendeurs que d'acheteurs, & dès-lors ces productions baissent de prix & l'argent diminue de valeur par rapport à elle. Le vendeur ne reçoit pour deux sacs de riz, par exemple ; que ce qu'il recevoit auparavant pour un ; mais comme la valeur de l'argent augmente d'autant pour l'acheteur, & devient la même pour le vendeur, s'il veut racheter du riz, cette diminution n'est que relative, & plus momentanée que réelle. Sa diminution véritable seroit celle où y ayant moins de <sup>p.04.341</sup> riz que d'argent, à cause du bas prix de celui-ci, il y auroit une certaine quantité d'argent qui ne correspondroit plus à rien. L'Etat pare ordinairement à cet inconvénient, en augmentant la consommation apparente du riz quant à la vente, soit en remplissant les greniers publics, soit en en faisant faire des exportations dans les autres Provinces. Si ces deux ressources lui manquent, il a toujours celle de diminuer la totalité de l'argent qui circule, en en faisant moins sortir de ses coffres qu'il n'en tire des endroits où est la surabondance. Quant à la sagesse du ministre, il a toujours cette attention, quand il s'agit d'une Province entière. L'intérêt de l'argent suffit pour les districts particuliers ; en effet, il donne à l'argent une valeur représentative, absolue & indépendante de la circonstance qui doit nécessairement faire monter un échange à proportion que

## L'intérêt de l'argent en Chine

l'autre diminue. Autant les productions locales baissent de prix, autant celles qui viennent d'ailleurs enchérissent...

L'Auteur se jette ici dans des compensations de dettes passives & actives, d'emprunts & de paiemens, où il regne tant d'obscurité qu'il paroît avoir embrouillé les choses pour se tirer d'embaras. Il prouve mieux, que le taux de trente pour cent etant le point mitoyen entre le revenu des bonnes terres & les profits du commerce en gros, c'est celui précisément qu'il falloit déterminer pour aiguillonner le commerce & faire circuler l'argent oisif.

« Qui a de bonnes terres, dit-il, ne les laissera pas en friche, parce qu'à moins d'être insensé, il ne voudra pas se priver en pure perte, des moissons dont elles peuvent remplir ses greniers chaque année. Qui a des fonds en argent, seroit aussi insensé s'il les laissoit chommer dans ses coffres ; car s'il y a plus de danger à le placer qu'à cultiver des terres & à les mettre en valeur, il y a aussi des profits plus considérables : la proportion supposée de <sup>p.04.342</sup> l'argent avec les productions, les consommations & la population, il est evident que l'argent est dans le même cas que les terres. Tout le monde convient que l'argent ne reste jamais en coffre chez les Négocians, parce que l'appât puissant du gain l'en fait sortir sans cesse. La loi de trente pour cent etant etablie, le même appât doit produire le même effet chez tous ceux qui en ont. Aussi, voyons-nous que depuis que l'intérêt de l'argent a été porté si haut, personne n'a plus songé à en faire des amas, & la circulation en a été plus générale, plus vive & plus continuelle. La loi par-là, en a fixé la valeur en l'augmentant : ce qui avoit paru une contradiction aux vieux Lettrés qui entendoient mieux les *King* & les Annales que les finances & l'administration de la chose publique.

Si *Tchao-ing* n'est pas vieux Lettré à cet egard, nous sommes bien trompés.

## L'intérêt de l'argent en Chine

**2. L'Etat, selon Tsién-tchi,** a voulu faciliter le commerce & en étendre l'utilité. Il paroît si frappé de cette raison, qu'il voudroit persuader que bien approfondie, elle suffit seule pour justifier le haut intérêt de l'argent & en démontrer l'utilité. Voici comment il tâche de le prouver par des maximes & des principes dont il laisse au lecteur à méditer le sens, à trouver la liaison, & à tirer les conséquences. C'est assurément une maniere d'écrire peu assortie à un pareil sujet ; mais *Tsién-tchi* vouloit ménager les vieux Lettrés, en ne disant les choses qu'à-demi, & flatter leur imagination en prenant le ton des anciens. Il seroit trop long de le traduire en entier, nous abrégerons ce qui sera susceptible d'être abrégé.

« Le gouvernement le plus accompli seroit celui où chacun travaillant selon ses forces, son talent & les besoins publics, tous les biens seroient toujours partagés dans une proportion qui en fît jouir tout le monde à la fois.

L'Etat le plus riche seroit celui où peu de travail mettroit <sup>p.04.343</sup> les productions de la nature & de l'art dans une abondance supérieure, en tout temps, au nombre & aux besoins des habitans. La richesse a nécessairement une relation avec les besoins.

L'Empire étoit plus riche avec moins de biens sous les premières dynasties, parce qu'un moindre travail produisoit plus, par rapport au nombre des habitans. La population de l'Empire est telle aujourd'hui, que l'intérêt pressant des besoins communs demande qu'on tire de la fertilité de la terre & de l'industrie de l'homme tout ce qu'on peut en tirer. Pour y réussir, il faut cultiver dans chaque endroit ce qui y vient le mieux, & travailler les matériaux où on les trouve. Le surabondant des consommations locales devient un secours pour les autres endroits, & c'est au commerce à les y porter.

La nécessité du commerce dans l'Empire est égale à la nécessité des échanges, & l'utilité du commerce à leur utilité ;

## L'intérêt de l'argent en Chine

c'est-à-dire, qu'il est d'une nécessité absolue, & d'une utilité universelle & continuelle. Il faut distinguer dans le commerce les choses & les lieux. Sa totalité embrasse dans les productions de la nature & de l'art le nécessaire, l'utile, le commode, l'agréable & le superflu. Il y a un commerce de familles à familles dans le même endroit ; un commerce de village à village, de ville à ville, de province à province, & il est facile, continu, universel, à cause de la proximité ; un commerce enfin de la Capitale avec les provinces, & des provinces entr'elles, quelque éloignées qu'elles soient les unes des autres. Si tous les biens de l'Empire appartenoient à l'Etat, & que l'État fût chargé d'en faire le partage, il faudroit nécessairement qu'il se chargeât des échanges que fait le commerce en portant le surabondant d'un endroit dans l'autre, p.04.344 & dans ce cas, il assigneroit des appointemens à ceux qu'il chargeroit de ce soin, comme il en donne aux Magistrats, aux gens de guerre, &c. Ce soin qui n'a rien que de noble & de grand, puisqu'il se rapporte directement à la félicité publique, deviendroit honorable.

Les négocians & commerçans se chargent à leurs risques & périls, de rendre cet important service à la société : leur générosité aviliroit-elle ce qu'annoblirait une commission d'office ? Les négocians & les commerçans sont placés, il est vrai, au dernier rang parmi les citoyens ; mais l'homme de lettres s'écrie que c'est parce que leur classe n'a eu lieu que lorsque l'aggrandissement de l'Empire, les accroissemens de la population & une heureuse abondance l'eurent rendu nécessaire ; que dans l'antiquité, qu'on cite sans cesse, les premiers revenus de l'Etat étant en denrées & en grains, l'Empereur, les Princes, les Grands & les Magistrats ouvroient des marchés pour vendre leur superflu, & ont été, à proprement parler, les premiers commerçans de la nation.

## L'intérêt de l'argent en Chine

L'homme d'Etat seroit indigne de la confiance du Prince, s'il portoit dans le conseil les préjugés populaires sur la prétendue bassesse du commerce. Il est peut-être utile à la chose publique que la portion des citoyens qui s'y dévoue, soit placée au dernier rang & peu considérée dans l'Etat ; mais il seroit funeste que le ministère eût la mal-adresse de le lui faire sentir. Tout ce qui tend à dégoûter du commerce, tend à en troubler l'harmonie, à en diminuer les ressources & à en augmenter les frais pour le public.

La proportion & la correspondance des échanges ne sauroient être ni assez commodes, ni assez uniformes, ni assez constantes pour subvenir aux besoins si continuels, si variés & si divisés de la société. L'argent, comme signe & équivalent d'une valeur fixe & reconnue, y supplée d'autant <sup>p.04.345</sup> plus aisément qu'il se prête avec plus de facilité & de promptitude à toutes les proportions, les divisions & correspondances des échanges. L'argent est donc le ressort & le ferment du commerce ; le commerce ne peut donc être florissant qu'autant que la circulation rapide de l'argent facilite, augmente, hâte & perpétue la multitude des échanges. Ces conséquences tiennent de trop près à l'idée du commerce par l'argent, pour qu'il faille en administrer la preuve par des faits, par des raisonnemens.

Notre Auteur place ici des principes & des observations sur la quantité totale de l'argent qui est dans l'Empire, sur la proportion que sa valeur doit avoir avec les appointemens des Mandarins, la solde des troupes, &c. pour suffire à leur entretien ; sur les effets de son augmentation ou diminution réelle, par ce qu'en usent les arts de luxe qui le mettent en œuvre, & par ce qu'on tire des mines ou de l'étranger ; sur sa diminution ou augmentation apparente, par les interruptions & reprises de sa circulation ; sur la correspondance & le partage de ce qu'il y en a dans l'Empire, par rapport aux productions, consommations & échanges, &c.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Mais comme il s'écarte pour montrer sans doute qu'il est en état de planer dans les plus hautes sphères de la politique, nous nous contenterons de dire qu'il charge le gouvernement de tenir tellement la balance de sa recette & de sa dépense, que ce qui entre ou sort du trésor, ne fasse ni hausser, ni baisser la valeur reçue de l'argent, & de veiller tellement sur l'équilibre des échanges entre les Provinces, que les mieux partagées n'épuisent pas les autres d'argent.

« L'argent, dit-il, n'ayant qu'une valeur précaire & de convention dans les échanges, tout ce qui l'altère, soit en plus, soit en moins, est perte & dommage dans la totalité du commerce ; perte qui entraîne d'autres & trouble son cours. Or, cette valeur étant attachée au poids, quelque <sup>p.04.346</sup> fixée qu'on la suppose d'ailleurs, & qu'elle le soit réellement, elle doit hausser ou baisser selon que la quantité d'argent qui circule diminue ou augmente, soit localement, soit dans tout l'Empire.

Cette longue digression finie, *Tsien-tchi* revient ainsi à sa thèse avec la même gravité dans ses maximes & ses raisonnements.

« L'équilibre antique de la répartition proportionnelle des biens, ayant été rompu, il est évident qu'il y a un grand nombre de citoyens dont la dépense est moindre que la recette, & qui par conséquent peuvent mettre de l'argent en réserve ou du moins n'être pas pressés d'en faire usage : il n'est pas moins évident que le ministère veillant à ce que la totalité de l'argent qui circule dans l'Empire soit proportionnée à la valeur & à la quantité des échanges innombrables du commerce, l'argent qu'on enlève à cette circulation par des réserves, diminue la facilité, l'uniformité & la continuité des échanges en proportion de sa quantité. Donc, tout ce qui tend à le faire rentrer dans la circulation & à l'y conserver, est au profit du commerce. La loi le fait autant qu'elle le peut, en mettant dans le cas d'une plus grande dépense ceux à qui l'Etat donne plus ; la bienséance & les mœurs générales le font aussi pour les autres jusqu'à un

## L'intérêt de l'argent en Chine

certain point : cela ne suffit pas. Le haut intérêt de l'argent y supplée, en assurant des profits qui amorcent & séduisent la cupidité. S'il en est qui résistent à un appât si attrayant, c'est une nouvelle preuve qu'un moindre intérêt eût encore moins fait sortir d'argent, & eût privé le commerce de beaucoup de fonds.

Comme le besoin d'argent dans le commerce est toujours un besoin pressant & universel, à cause de son immensité & de ses divisions & ramifications infinies, les plus petites sommes y trouvent place, & y sont poussées par la séduction des profits ; séduction d'autant plus efficace pour le <sup>p.04.347</sup> laboureur & l'artisan, que la moindre perte attaque son bien-être, & que s'il confie de l'argent au commerce, il le retire quand il veut.

Les négocians & les marchands eussent-ils des fonds suffisans pour se passer du secours des emprunts, ce qui est impossible dans le gouvernement actuel, à cause de l'inégalité des fortunes & de la proportion de l'argent qui circule avec la valeur des échanges dans tout l'Empire, les négocians, dis-je, & les marchands pussent-ils se passer du secours continuel des emprunts, il seroit de l'intérêt du commerce qu'ils en fissent, & qu'ils les rendissent lucratifs pour intéresser le public à ses succès. Si on veille par-tout avec tant de soin à la facilité, à la commodité & à la sûreté des transports par terre & par eau ; si toutes les affaires qui concernent le commerce dans les ventes, achats & expéditions, sont terminées avec tant de célérité & de bonne-foi ; si les privilèges des foires & des marchés sont conservés si scrupuleusement ; si la police qu'on y garde est si attentive & si douce ; si les malversations & les tyrannies des douanes sont punies avec tant d'éclat, c'est que presque tout le monde a des fonds dans le commerce ou s'intéresse à ceux qui en ont. Le gouvernement ne peut qu'exiger les secours qui lui sont dûs & qu'il importe à l'Etat de lui procurer ; le haut

## L'intérêt de l'argent en Chine

intérêt de l'argent les procure infailliblement. C'est un grand coup d'Etat que la loi de trente pour cent.

*Les Anciens ne toléroient que de petits intérêts*, dit *Léang-tsien* ; *celui de trente pour cent est une injustice & une oppression publique. On ne peut pas imaginer d'usure plus criante*. Nous pourrions nous contenter de répondre, 1° que le fait allégué est au moins douteux, puisqu'il ne faut qu'ouvrir les anciens & même les *King* pour voir que les profits <sup>p.04.348</sup> du commerce étoient prodigieux sous la belle & célèbre dynastie des *Tcheou*, & il n'est pas naturel de penser que les commerçans travailloient sur leurs fonds, ni que ceux qui leur prêtoient ne voulussent pas partager les bénéfices qu'on faisoit avec leur argent. Tout ce qu'on peut dire de plus, c'est que les gros intérêts n'étoient pas autorisés par la loi. Du reste, comme on ne trouve pas qu'ils fussent prohibés, il faudroit examiner si ce que nous avons perdu de ces loix étoit ou la condamnation ou l'apologie de l'intérêt. 2° Que toutes les proportions ont changé par les accroissemens de la population ; un pere doit autrement gouverner sa famille, lorsqu'il a douze enfans, que lorsqu'il n'en avoit que trois ou quatre. 3° Qu'il est terrible d'accuser d'injustice & d'oppression usuraire une loi que le zele du bien public a dictée, qui a été reçue avec action de graces dans tout l'Empire, qui étoit générale & au profit de tout le monde, qui ne faisant que permettre, ne gêne personne, qui date maintenant de plusieurs siecles, & qui répond à toutes les objections par l'état actuel de l'Empire & du commerce.

Une boutique sur la grande rue qui aboutit à la premiere entrée du Palais, se loue le quadruple de ce qu'elle se loueroit si elle étoit dans un quartier ordinaire & médiocrement fréquenté. Pourquoi cette augmentation de loyer ? Pourquoi cette disproportion entre deux maisons, dont la valeur réelle est la

## L'intérêt de l'argent en Chine

même, n'ayant pas plus coûté à bâtir l'une que l'autre ? C'est que ne tenant qu'à moi de profiter de l'avantage du commerce que m'offre sa position, je cede mon droit au marchand, à condition qu'il m'en dédommagera en augmentant le loyer à proportion du profit qu'elle lui procurera, & que je lui cede. Il en est de même de l'argent qu'on prête aux négocians. p.04.349

Le commerce a ses révolutions, ses accidens, ses fautes, ses pertes & ses manquemens de bonne-foi, dont le résultat général réduit la totalité des fonds qu'on lui confie à un intérêt qui ne passe guere que de quatre ou cinq pour cent le revenu ordinaire des bonnes terres. Est-ce trop d'un pareil avantage, pour lui assurer les prêts dont il a besoin, & pour dédommager ceux qui lui remettent leur argent, des risques qu'ils courent ? La multitude gagne toujours dans les prêts faits au commerce ; mais il y a toujours beaucoup de particuliers qui y perdent ou l'intérêt ou le capital. Le flux & le reflux des pertes & des gains doit entrer nécessairement dans la balance du taux de l'intérêt de l'argent. On doit même y avoir d'autant plus d'égard, que, soit à raison de la population, soit à raison de la constitution intime du gouvernement & de l'administration publique, la majeure partie des fonds du commerce doivent être des emprunts.

*Man-chan* a fait un raisonnement sans replique. Le voici :

« L'Etat n'a mis aucun impôt sur le commerce que celui des douanes. Le négociant & le marchand, quelque riches qu'ils soient, quelques dépenses que fasse l'Etat pour la facilité & l'utilité du commerce, dont ils recueillent les plus doux fruits, ne donnent rien à l'Etat pour ses charges. Cette politique est très-sage & très-equitable, parce que le négociant & le marchand tirant leurs revenus du public, par les bénéfices du commerce, ils lui feroient payer les impôts qu'on leur demanderoit. Il se trouveroit par-là que l'Etat n'aurait fait que

## L'intérêt de l'argent en Chine

les créer receveurs de ces impôts. Si cependant les besoins de l'Etat exigeoient qu'il leur demandât un impôt, comme les consommations sont communes à tous les ordres de l'Etat & proportionnées aux fortunes des particuliers, il est evident que ce serait l'impôt, dont la répartition seroit la plus equitable & la moins à charge aux pauvres. Tout le monde y applaudirait ; p.04.350 donc nos Lettrés qui ont crié contre l'intérêt à trente pour cent, n'entendent rien en fait d'administration publique. Changeons les noms, & cela sera démontré. A quoi monte l'excédent des intérêts qu'on tire aujourd'hui dans tout l'Empire, sur ce qu'on en tiroit sous la dynastie des *Tang*, il y a neuf siècles ? Mettons-le à dix millions d'onces. Qui trouveroit mauvais que l'Etat les exigeât en sus des impôts ordinaires, pour subvenir aux besoins du commerce intérieur de l'Empire ? Eh bien ! la déclaration qui a porté à trente pour cent l'intérêt de l'argent, est un Edit qui crée cet impôt, & l'Etat le cede à ceux qui prêtent des fonds aux commerçans ou à ceux qui sont dans le cas de prêter à leurs concitoyens. C'est sur les profits du commerce, c'est sur le public que cet impôt est levé, & de la maniere la plus avantageuse, puisqu'on ne le paie qu'à proportion de ses consommations. Tout ce qu'il y a de particulier à cet impôt, c'est que l'Etat le cede au public sans le faire passer par le trésor de l'Empire, & sans être obligé de l'augmenter des frais de la recette. »

La maniere dont j'ai entendu raisonner sur ce raisonnement du célèbre *Man-chan*, prouve qu'on peut être un très-habile Lettré & même un bon Magistrat, sans avoir la tête assez forte pour saisir les affaires d'Etat. *Tchang-sing* n'a-t-il pas dit à cette occasion : « Un impôt pallié est un glaive dans le fourreau ; le fourreau s'use & le glaive blesse. »

En quoi le haut intérêt fixé par la loi etend-il l'utilité du commerce ?

## L'intérêt de l'argent en Chine

▪ 1° En ce qu'il en ouvre la carrière à ceux qui ont du talent pour le faire, & le rend nécessairement plus réparti & plus divisé. Le génie du commerce est un génie à part comme celui des lettres, du gouvernement, de la guerre & des arts, peut-être même pourroit-on dire qu'il embrasse, à certains egards, toutes les especes de génie. Or, le génie du commerce est perdu pour l'Empire dans tous ceux qui sont à portée de suivre une autre carrière ; p.04.351 reste donc à le mettre en œuvre dans ceux dont le commerce est l'unique ressource. Quoique le commerce soit infiniment nécessaire à l'État, l'administration qui fait tant de dépenses pour faciliter les études, & former par-là des sujets propres aux affaires, ne fait rien pour ceux qui ont le génie du commerce & pour les aider à le déployer. Le haut intérêt de l'argent supplée à cette espece d'oubli. Quelque pauvre que soit un jeune homme, s'il a de la conduite & du talent, il trouve à emprunter assez pour faire des tentatives.. Dès qu'elles réussissent, toutes les bourses s'ouvrent pour lui, & l'intérêt donne à l'Empire un citoyen utile qui auroit été perdu, s'il ne lui eût tendit une main secourable. Or, dès qu'on peut entrer dans le commerce sans avoir des fonds à soi, le commerce doit être nécessairement très-divisé, & tel par conséquent que le demande l'état actuel de la population, la diminution des dépenses du commerce & la bonne-foi qui doit y régner.

« Un homme, quel qu'il soit, dit *Hay-tchi*, n'a qu'une certaine mesure de temps & de forces à employer. Si le commerce dont il est chargé en demande plus il faut qu'il appelle du secours ; c'est-à-dire, qu'il achete des services. Ils lui coûtent peu pour l'ordinaire, & il tâche d'en retirer beaucoup : ce qu'il gagne sur eux, le dispense peu-à-peu de travailler lui-même, & le public est chargé du fardeau de son oisiveté. »

## L'intérêt de l'argent en Chine

On demandoit à *So-ling* pourquoi il avoit fait prêter vingt mille onces d'argent sur le trésor public, à douze petits marchands :

— C'est, répondit-il, afin que le public ne paie plus des festins, les spectacles, les vernis, les concubines & les esclaves de celui qui a envahi le commerce des soieries.

La rivalité des ventes oblige les marchands à lutter d'industrie & de travail, c'est-à-dire, à rançonner moins le public.

▪ 2° En ce que tout l'argent qui circule dans l'Empire, p.04.352 fructifie par le commerce pour tous ceux qui lui en confient.

▪ 3° En ce que l'intérêt de l'argent n'augmente guere le prix des marchandises que pour celles qui font de faste & de luxe ; mais aussi cette augmentation est considérable. Le commerce des choses de besoin est une excellente terre qui donne plusieurs moissons ; l'une succede à l'autre. Ces fonds passent & repassent plusieurs fois dans une année par les mains du marchand, en lui laissant des bénéfices dont l'ensemble est très-considérable.

L'Auteur développe cette dernière phrase par des détails qui prouvent assez la nouveauté de la matière pour lui. Tout ce que nous y voyons de plus clair, c'est que pour n'être pas écrasé par la grande difficulté des trente pour cent, prélevés sur les profits du commerce des choses de besoin, ce qui en doit d'autant plus augmenter le prix, qu'il ne reste au marchand que le nécessaire, tout ce que nous voyons de plus clair, dis-je, c'est qu'il veut prouver que la grande consommation des choses de besoin, la proximité des lieux d'où on les tire, & le grand nombre des marchands absorbent en quelque sorte ce prélevement par l'augmentation, la continuité & la rapidité de cette espèce de commerce. Puis, il ajoute d'un ton triomphant :

« C'est peut-être un des plus grands biens que produise l'intérêt à trente pour cent. Pour tout dire, au surplus, il faut

## L'intérêt de l'argent en Chine

que les marchands & négocians gagnent de quoi vivre doucement, & non pas qu'ils fassent une fortune rapide. Indépendamment de la politique fondamentale de la juste distribution des biens, il feroit funeste à la chose publique qu'un comptoir, une boutique valussent plus que les grandes charges de robe & d'épée ; si l'intérêt à trente pour cent empêche cet abus, c'est un bien.

Comme les idées qu'on a du luxe en Europe, pourvoient ne pas être les p.04.353 mêmes qu'ici, & que notre *Tsien-tchi* suppose qu'il n'y a qu'une façon de penser sur un objet si capital, nous ferons ici une petite digression pour rapprocher le lecteur de notre Chine.

Nos moralistes & nos philosophes sont toujours en armes contre le luxe. Quelques-uns même poussent leur zèle pour la simplicité des mœurs des anciens, jusqu'à s'en faire les chevaliers, tant ils poussent loin leur admiration aveugle. Comme cet ouvrage n'est pas un ouvrage de morale & de philosophie, nous nous contenterons d'observer en général que la doctrine de ces sages est toute en faveur de la vertu ; il ne leur manque que de la pratiquer & de la persuader.

Les hommes d'Etat posent ici en principe, que les mœurs sont le point d'appui & le levier de l'autorité ; mais ils tâchent de tirer parti de tout pour le bien public. Le luxe, selon eux, est une suite inévitable de l'inégalité des conditions & des passions. Les loix du gouvernement temperent tant qu'elles peuvent la disproportion du partage des biens, mais elles n'en sauroient empêcher toutes les suites : les loix du gouvernement environnent les passions de digues & de barrières, mais elles ne réussissent jamais à contenir leur inconstance, & à subjuguier leur impétuosité.

« Le goût du luxe, dit *Tchin-tsé*, est un levain de putréfaction & de mort dans le corps politique de l'Etat. Le chef-d'œuvre de la sagesse est de faire qu'il s'exhale par des plaies particulières, afin d'empêcher qu'il ne gagne la masse du sang.

## L'intérêt de l'argent en Chine

C'est à quoi vise notre ministère de son mieux. Voici ses principes tels que nous les avons conçus d'après nos meilleurs Écrivains.

Si toutes les conditions étoient égales & le partage des biens dans un juste niveau avec le nombre des personnes de chaque famille, le luxe, consisteroit à sortir de cette égalité <sup>p.04.354</sup> & de ce niveau. La différence des conditions & la disproportion des biens admises & subsistantes, le luxe consiste dans tout ce qui déborde la ligne de concurrence de chaque état & condition, ou mesure des biens. Le négociant qui veut être logé, servi & nourri comme un grand Mandarin, donne dans le luxe ; le cultivateur qui veut se mesurer avec un émule plus riche que lui, est dans le même cas.

Comme les deux premiers ordres de l'État, les Mandarinats & les Lettrés sont des états où on parvient de tous les autres par le mérite, la multitude voit leur supériorité avec moins de jalousie. Ceux qui y parviennent étant pour ainsi dire les députés de la nation pour la gouverner, & conserver le dépôt des sciences, la multitude n'est pas plus blessée de les voir mieux partagés qu'un fils de voir son maître & son père mieux logés, mieux nourris, mieux vêtus & plus distingués que lui ; au contraire, il en est flatté, & jouit, pour ainsi dire, de leur bien-être. Par la même raison, s'il voit son aïeul mieux partagé que son père, cette gradation lui ôte jusqu'à la pensée du murmure ; mais si son aïeul & son père faisoient de folles dépenses & se procuroient le superflu, tandis qu'il manqueroit du nécessaire, il crieroit à l'injustice & à la dureté. Leur mollesse fastueuse aigriroit le sentiment de ses besoins. L'application est facile : les Princes & les Officiers publics sont les pères des peuples.

Voici comme raisonne *Lieou-chi* :

« Tout ce qui ne tend qu'à assurer la consommation des productions de la nature & de l'art, selon la gradation des différens ordres de l'État, n'est point le luxe que doit combattre la politique. La sagesse de l'administration consiste à fixer, proportionner & diriger tellement cette consommation, qu'elle laisse chacun à sa place, qu'elle ne puisse augmenter qu'à

## L'intérêt de l'argent en Chine

proportion de l'augmentation des productions, & qu'elle ne soit  
p.04.355 jamais odieuse à la multitude.

L'Etat a fait tout ce qu'il pouvoit à cet egard, en bâtissant les maisons des Magistrats, en fixant le nombre de leurs domestiques, en déterminant la forme de leurs habits pour toutes les saisons & pour toutes les circonstances, selon leur rang & leur emploi ; en réglant la pompe des funérailles & des mariages, & en établissant des distinctions entre tous les ordres. Il ne s'agit à cet egard que de faire observer la loi.

Nos politiques distinguent deux sortes de luxe : le luxe dans les rapports & le luxe dans les choses. La loi anéantit la première espèce, en la consacrant comme le signe distinctif de l'autorité.

« Elle le fait d'une manière d'autant plus admirable, dit *Pong-tao-tching*, qu'elle lui coupe les ailes, en le circonscrivant, & qu'elle le tourne entièrement au profit du public, parce qu'elle assure la consommation continuelle des choses les plus rares, & change réellement en revenus pour le peuple les dépenses d'éclat des gens en place, qui ont moins le privilège que l'obligation de les faire.

La seconde espèce, qui est la seule odieuse & funeste, demande toute l'attention & toute la fermeté du gouvernement, pour ne tolérer dans les particuliers que ce qui peut contribuer à l'utilité publique.

Il doit aiguïser le glaive de la justice contre tout ce qui expose la vie des citoyens. Le Prince est le meurtrier de tous ceux dont le luxe & la magnificence ou causent la mort, ou abrègent les jours, en quelque manière que ce puisse être ; dès qu'il peut le prévoir, il doit l'empêcher. Cette raison est celle qui empêche l'exploitation de belles & riches mines en pierreries, en or & en argent, que nous avons dans plusieurs Provinces.

Le Prince doit demander compte à la Police de tout ce qui tend ou à corrompre les mœurs, ou à en augmenter & p.04.356 à en perpétuer la corruption.

## L'intérêt de l'argent en Chine

« Il ne faut qu'être homme à cet egard, dit *Pan-tchi*, pour penser en Empereur. Les incendiaires & les empoisonneurs sont moins dangereux que les corrupteurs des mœurs publiques. Les Peintres, les Musiciens, les Danseurs & les Comédiens ne sauroient être veillés de trop près. Les Princes sont d'autant plus inexcusables de mollir en cette matiere, qu'ils ne peuvent douter que la décadence des mœurs ne soit l'éclair de celle de l'Etat. Le lien des mœurs publiques rompu, tout s'écroule au moindre choc.

Il doit rendre les douanes responsables & de l'entrée, & de la vogue de toutes les superfluités étrangères ; il ne faut pas même qu'on en parle dans les livres.

Il doit accabler & anéantir par des flétrissures & des châtimens corporels tout ce qui peut diminuer les productions utiles de la nature & de l'art, ou en augmenter les consommations en pure perte pour le public. Cet article embrasse des détails immenses. Dans la diminution des productions utiles, outre les jardins de plaisance qui occupent de bonnes terres, les plantations d'arbres stériles & de pure curiosité, la pêche & la chasse en certains temps, la récolte des feuilles de thé en boutons, &c., il faut comprendre encore tout ce qui peut détourner les colons des travaux de la campagne & les artisans des ouvrages nécessaires au public. Dans l'augmentation des consommations, outre les vins de grain, les confitures de fruits rares à peine formés, &c., il faut comprendre encore tous les arts d'agrément qui consomment inutilement le bois, le charbon, la soie, le coton, l'huile, &c.

« Si les productions annuelles, dit *Ouan-yang*, étoient surabondantes & supérieures aux consommations, tout ce qui tendroit à les augmenter seroit avantageux à l'Etat ; mais l'extrême population de notre Chine la réduisant à une sage économie pour <sup>p.04.357</sup> les choses les plus nécessaires, c'est ôter aux pauvres la chair du mouton, que de laisser manger beaucoup d'agneaux aux riches.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Il doit diriger le luxe, 1° vers les productions de la nature d'une certaine espece auxquelles la délicatesse, la fantaisie, la mode, le préjugé & la rareté ont attaché la supériorité sur les autres, comme le gibier, la volaille, les fruits de certains endroits ; 2° vers les ouvrages dont la matiere est plus riche & le travail plus exquis aux yeux des connoisseurs ; 3° vers les curiosités inutiles au public, comme les anciens vases, les pierreries, &c. 4° vers les ouvrages qui n'occasionnent aucune consommation nuisible, & ne sont précieux que par l'adresse & l'habileté de l'artiste ; 5° vers les matériaux singuliers, comme les bois odorans, les pierres colorées, l'ivoire, &c. L'essentiel, c'est que le luxe ne fasse enchérir ou rechercher que ce qui ne seroit pas remarqué sans lui, & c'est ce qui dirige la politique de nos Empereurs dans leurs goût, leurs choix & leurs fantaisies qui donnent le ton à tout l'Empire. *Kang-hi* faisoit un accueil extraordinaire à des pierres, à des racines, à des coquilles rares, pour faire gagner aux pauvres les folles dépenses du luxe.

Enfin, le Prince doit avoir les yeux toujours ouverts sur tout l'Empire, pour y etudier les pas du luxe, & empêcher qu'il n'introduise aucune nouveauté dans tout ce qui est d'un usage général, & qu'il ne se montre jamais au-dehors d'une maniere qui irrite les desirs de la multitude, ou qui aigrisse le sentiment de ses maux. Reprenons maintenant les raisonnemens de *Tsien-tchi*.

« Nos Médecins avouent que les alimens n'ayant plus ni la force, ni la salubrité qu'ils avoient dans la haute antiquité, parce que la terre etoit moins epuisée, & qu'ayant à choisir, on assignoit à chaque chose le terrain qui lui convenoit le p.04.358 mieux ; c'est aller contre les principes de l'antiquité, que de raisonner sur les maladies, sur les remedes, comme elle en raisonnoit, sur-tout lorsque les mœurs & les usages actuels sont si différens des premiers temps. Quelques Lettrés au contraire, veulent raisonner aujourd'hui sur l'administration publique, comme si les changemens infinis qui sont survenus dans la population, dans l'agriculture, dans les arts & dans le

## L'intérêt de l'argent en Chine

gouvernement, ne méritoient aucune attention ; ils s'obstinent à soutenir que tout ce qui nous éloigne du plan de gouvernement des trois premières dynasties, est funeste à la chose publique ; puis ils concluent brusquement : *Donc tout ce qu'on dit sur l'art de mettre à profit pour l'Etat le luxe & toutes ses suites, n'est qu'un égarement de la raison & un piège tendu à la politique.* Que leur répondre ? *Tcheou-kong* & *Confucius* suivoient les principes politiques de *Yao*, de *Yu* & de *Tching-tang* ; mais en les suivant, ils en combinoient l'application, & l'assortissoient aux circonstances du temps & à l'état où ils trouwerent l'Empire. C'est en cela que brilla leur haute sagesse : ou condamnez-les, ou ne nous blâmez pas.

*Tsien-tchi* répond ici à une forte objection tirée de l'histoire des *Han*, sous lesquels le luxe introduit par le commerce auroit tout perdu, si on n'avoit écrasé & anéanti le commerce lui-même. Sa réponse, qui embrasse en peu de mots des faits & des discussions sans nombre, exigeroit trop de notes pour être bien comprise. Nous n'en traduirons que la fin qui suffit pour notre objet.

« Les marchands gagnoient prodigieusement. L'or & l'argent étoient devenus très-communs, jamais la Chine n'avoit possédé tant de choses rares & précieuses, jamais elle n'avoit paru si riche. Mais comme l'agriculture est la source primitive des richesses, & la seule qui ne tarisse jamais, au lieu p.04.359 de profiter de la circonstance pour la rétablir, on la négligea encore plus, & tout auroit été perdu, si on n'avoit pas tout bouleversé pour la rétablir : *Le luxe qu'allaitoit le commerce, exposa l'Etat, parce qu'il fit négliger l'agriculture augmenta les consommations des choses les plus nécessaires, corrompit les mœurs, confondit les états & enrichit les étrangers de nos pertes.*

Arrêtons-nous à ces paroles du sage *Yang-thong-li*.

## L'intérêt de l'argent en Chine

« Le luxe n'enrichit aucun étranger de nos pertes, puisque nous n'en tirons presque rien, & que nous ne leur cédon que notre surabondant (L'Auteur écrivoit il y a soixante ans, le commerce de Kan-ton n'étoit pas tel qu'il est aujourd'hui.). L'administration publique a pourvu à ce que le luxe ne pût ni nuire à l'agriculture, ni augmenter les consommations des choses nécessaires, ni corrompre les mœurs, & les loix ont tellement fixé les limites des distinctions, extérieures, que la révolte seule peut les franchir. Reste donc à occuper le luxe de choses superflues, & à profiter de son foible pour les choses rares & précieuses, de manière à le rendre utile à l'Etat, en épuisant son argent. Le haut intérêt de l'argent remplit très-bien ce but. Pour rendre la chose plus sensible, distinguons *le luxe de comparaison* & *le luxe dans les choses*.

Depuis le village jusqu'à la Cour tout est soumis au luxe de comparaison. Le paysan prétend se distinguer du paysan par une toile plus fine, comme le courtisan du courtisan par une plus belle zibeline. Chacun restant en delà des limites qu'a tracées la loi, le gouvernement ne peut rien contre ces écarts de la vanité. L'intérêt à trente pour cent est chargé de la cause publique, & la défend en rançonnant ceux qui prétendent à ces petites distinctions : citons un exemple pris au hasard. Un marchand de Pé-king fait venir mille pièces de soieries du premier ordre ; la couleur, le <sup>p.04.360</sup> dessin, le grain de la soie sont ce qu'il y a de plus beau en ce genre. Un autre en fait venir dix mille de soies ordinaires & usuelles ; comme il y a dix personnes qui achètent de celles-ci, contre une qui achète des premières, il est évident que le dernier vendra ses dix mille pièces de soie, tandis que l'autre en vendra mille. Or, dans ce cas, en ne gagnant qu'une demi-once d'argent par pièce de soie, celui qui en vend dix mille, gagne cinq mille onces d'argent que l'autre ne peut gagner qu'en faisant monter son

## L'intérêt de l'argent en Chine

bénéfice, sur chaque piece, à cinq onces d'argent. Donc l'intérêt à trente pour cent est le fléau du luxe de comparaison ; car la même règle vaut dans tout l'Empire pour tout ce qui en est l'objet.

Pour le luxe dans les choses, c'est encore pis. Elles sont un objet de luxe, à raison de leur beauté, de leur rareté, de leur antiquité, de la difficulté de les avoir, de leur nouveauté, de leur prix, &c. Or, comme ce sont les dernières choses qu'on achète & les premières dont on se défait, ainsi que dit le vieux proverbe, il est évident que le commerce qui s'en fait ne peut être considérable que dans sa totalité. Comme, outre cela, chacun a ses goûts & ses idées, si on en excepte les grandes villes du premier ordre & la Capitale, ce qui est luxe dans les choses ne peut pas devenir un objet de commerce pour un marchand. Ce n'est guère qu'un surplus qu'il se ménage pour les occasions que font naître l'usage des présens, la mode & les changemens de fortune. Bien plus, tout ce qui suit le flux & le reflux des goûts, des fantaisies & des circonstances, n'a point de prix fixe, & augmente à proportion de sa nouveauté, de sa singularité, de sa rareté, & dès-lors est abandonné au savoir faire des marchands. Il résulte de-là que c'est sur ces sortes de choses que les gens de commerce font tomber l'intérêt <sup>p.04.361</sup> de trente pour cent par les gros profits qu'ils veulent y faire. Les faits viennent à l'appui des raisonnemens ; tout le monde sait que des aiguilles de tête, des pendans d'oreilles de Pé-king, d'une nouvelle façon, se vendent ce qu'on veut dans les Provinces. Il en est de même des vieux vases, des vieilles peintures, des statues & même des confitures, liqueurs, fruits, nids d'oiseaux, qui sont portés d'un bout de l'Empire à l'autre ; les marchands croient gagner peu, lorsqu'ils ne gagnent pas cent pour cent sur ces bagatelles.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Conclusion. Supposé que la vente générale des objets de luxe monte toutes les années dans tout l'Empire à trente millions d'onces d'argent, & elle doit monter plus haut, si on en embrasse la totalité ; il résulte de leur cherté que l'intérêt à trente pour cent en diminue la quantité réelle de plus de douze millions, par l'augmentation du prix qu'elle oblige les marchands de prélever. Donc, autant il importe, de donner un frein au luxe & de le rendre ruineux aux particuliers, autant il est avantageux de conserver l'intérêt de trente pour cent utile au commerce par tant d'autres endroits ; donc, &c.

**3. L'Etat, selon *Lin-ouen-hio*,** a voulu faciliter les emprunts & les rendre ruineux, afin que ceux qui sont dans le besoin fussent & plutôt secourus & plutôt forcés à se délivrer du fardeau de leurs dettes, & que les dissipateurs fussent ruinés plus promptement.

*Lin-ouen-hio* est un moraliste qui ne ménage rien dans ses expressions & dans ses portraits ; mais, comme dit fort bien *Pong-sieoute*, à son occasion,

« Vieux Lettré gronde toujours, & ses regrets qui viennent de son admiration pour l'antiquité qu'il a bien étudiée, valent mieux souvent que ce qu'il dit sur son siècle, qu'il ne connoît pas assez.

Comme on sera peut-être curieux de voir sur quel ton grondent les vieux <sup>p.04.362</sup> disciples de Confucius, nous allons traduire quelques morceaux du préambule de *Lin-ouen-hio* : aussi-bien sera-ce un repos pour l'attention du lecteur fatigué.

« On trouve par-tout des offres de service, dit *Lin-ouen-hio*, & ils s'évanouissent en excuses dès qu'il s'agit de les réaliser. Autant la langue paroît près du cœur, autant la main en est éloignée. Le commerce de la parole n'est plus qu'un commerce de mensonges polis ; les plus stupides sont éloquens pour faire valoir leur bonne volonté & faire recevoir leurs refus ; ils les

## L'intérêt de l'argent en Chine

adoucissent par tant de promesses & de sentimens, ils en paroissent si affligés & si tristes, qu'il faut encore les en remercier. Ce n'est plus que chez les pauvres qu'on trouve la tendre compassion, la bienfaisance, la générosité & les sentimens d'une vraie cordialité. La loi qui permet l'intérêt à trente pour cent, a fait pencher pour jamais la balance en faveur de l'antiquité qui n'en a pas eu besoin, qui n'en a pas soupçonné la possibilité, & qui en auroit eu horreur, si on la lui avoit proposée ; loi aussi infamante pour notre siècle que celle qui permet aux peres de vendre leurs enfans, ou celle qui tolere les théâtres des idoles & les lieux de débauche. Si notre exemple ne corrompt pas les générations futures, elles auront horreur de nous, en nous comparant à nos ancêtres. Nés avec une ame tendre & sensible, ils regardoient comme une bonne fortune l'occasion, toujours trop rare à leur gré, de rendre service ; l'homme, le concitoyen, l'ami, le parent ne disparoissoient pas à leurs yeux sous les ombres du besoin. Quand l'Etat ne les secouroit pas assez tôt, ils se faisoient une fête de le prévenir. Les moins fortunés étoient riches pour faire accepter des dons sous le nom simulé de prêts, & aujourd'hui les emprunts sont devenus un objet de commerce. Le frere vend à son frere le foible secours qu'il accorde à sa p.04.363 misere, & demande tout l'appareil des contrats pour en garantir le paiement. Malheureux ! brûlez vos annales, ou terminez-les à vous. Il seroit trop effrayant pour la postérité d'apprendre que les descendans de ceux qui s'appauvrissent pour secourir leurs concitoyens, ont abusé du besoin des pauvres pour s'enrichir aux dépens de leur misere. O temps ! ô mœurs ! ô siècle pervers ! il a fallu les y autoriser par la loi, afin de ne pas priver les pauvres de ces funestes secours, ou même afin d'empêcher qu'ils n'en abusassent, pour les opprimer & les tyranniser avec une dureté inconnue aux barbares du nord. (*Lin-ouen-hio* écrivoit sous la dynastie

## L'intérêt de l'argent en Chine

précédente ; on ne s'exprimerait plus de même aujourd'hui), qui errent sans mœurs & sans loix dans les deserts.

Ici notre Auteur compulse les registres des Tribunaux, & prouve par les monumens les plus décisifs qu'il ne faut qu'étudier l'histoire du prêt à intérêt, pour voir qu'il a toujours crû d'une génération à l'autre :

« parce que les accroissemens de la dureté & de l'usure ont forcé les Princes à enchérir les uns sur les autres dans les taux qu'ils ont fixés.

Il en conclut que le taux de trente pour cent etant le plus fort qu'il y ait jamais eu, la génération présente surpasse autant les générations passées en dureté de cœur, que celui qui ajoute des blessures sur des blessures, des plaies sur des plaies, surpasse en en cruauté celui qui a fait les premières. Puis il continue ainsi :

« L'humanité & la bienfaisance, la compassion & la sensibilité, la générosité & le désintéressement sont tellement éteints dans les cœurs, qu'à la honte de la raison, du savoir & de la vertu, les disciples de Confucius s'avilissent jusqu'à eriger en principe de politique & d'administration l'art abominable d'immoler le peuple & les pauvres au prétendu bien de l'État, comme s'ils n'en faisoient pas la partie la plus nombreuse, & que les faire jouir d'une <sup>p.04.364</sup> douce abondance, ou du moins leur adoucir les miseres de la vie, n'étoit pas le premier & le plus essentiel objet du grand art de régner ; comme si la bienfaisance, les secours réciproques & le désintéressement n'étoient pas les premiers & les plus sacrés liens de la société ; comme si la soif de l'argent & l'âpreté du gain n'avoient pas été dans tous les siècles le premier levain de tous les crimes & la source intarissable des malheurs publics ; comme si enfin la corruption, la bassesse & la dureté de nos mœurs domestiques & civiles ne couvroient pas d'infamie ces oracles de mensonge & de dépravation qu'on prétend accréditer par le vernis d'un jargon politique. Insensés, accordez-vous avec vous-mêmes.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Vous gémissiez fastueusement sur les trahisons des hommes d'État, sur les rapines des gens de guerre, sur les prévarications des magistrats, sur les injustices des officiers publics, sur les chicanes des plaideurs, sur les monopoles des marchands, sur les divisions des familles, & sur ce déluge terrible de vols, de meurtres, d'empoisonnements, d'assassinats & de parricides qui ont emoussé le glaive de la justice, fait des lieux d'exil de toutes nos Provinces, rapetissé toutes les prisons, & qui nous environnent par-tout de craintes & de périls. Gémissiez encore plus, malheureux ! de ce que la probité, la justice, l'amitié, la pudeur, l'amour conjugal, & même la Piété Filiale vont s'affoiblissant de jour en jour dans tous les cœurs, & s'anéantissent au moindre cri de l'intérêt. La cupidité nous frappe avec les chaînes dont nous la délivrons. Et c'est l'intérêt de l'Etat qui lui assure la protection des loix ? O *Tien* ! juste *Tien* ! quel intérêt l'Etat peut-il avoir qui lui soit plus cher & plus sacré que celui de serrer les liens de bienfaisance & de désintéressement qui doivent unir les citoyens ? Peut-on ignorer qu'il n'appartient qu'à la vertu d'assurer le bonheur public, & que la cupidité est la mere de p.04.365 tous les vices ? Et cette cupidité, on l'attise dans les cœurs, on consacre sa dureté, on couvre sa tyrannie de la protection des loix. Ce n'est plus une honte de refuser des secours au malheureux, on est autorisé à lui vendre l'assistance la plus urgente & à abuser de son état pour le rançonner. La misère d'un seul citoyen troubloit autrefois les plaisirs les plus innocens de nos ancêtres, & aujourd'hui, ô honte ! les calamités publiques deviennent une bonne fortune par les emprunts qu'elles occasionnent & les profits qu'elles assurent : c'est à l'accablement & aux larmes des colons, que les riches doivent leurs plaisirs. Plaisirs barbares & impies, d'autant plus dignes de notre siècle, qu'ils outragent plus le *Tien* qu'on connoît à peine dans son temple.

## L'intérêt de l'argent en Chine

(Il n'y a qu'un temple dédié au *Tien* dans l'Empire, & l'Empereur seul peut lui offrir des sacrifices. Ceux qui y suivent Sa Majesté seroient fort embarrassés pour dire, si on le leur demandoit, la croyance de l'Empire sur le *Tien*.)

*Lin-ouen-hio* invoque ici l'antiquité, & la fait contraster avec son siècle d'une manière très-frappante pour nos Chinois, qui regardent une ancienne descendance, un vieux héritage & une longue postérité, comme le comble & le supplément des biens de la vie ; puis profitant adroitement de ses avantages, il fait un tableau touchant des douceurs de la vie privée & publique des Anciens :

« Qui doubloient la jouissance de leurs biens, par la bienfaisance & la générosité.

Il finit par ces belles paroles :

« Les plaisirs du faste & du luxe sont les plaisirs des sens ; les plaisirs de la bienfaisance sont les plaisirs de l'ame. Comparez la joie de porter de beaux habits, à celle d'en avoir donné à un pauvre vieillard à qui ils ont conservé la santé ; la sensation de manger des mets exquis, à la délicieuse satisfaction d'avoir donné du riz à une famille désolée ; le plaisir d'entendre des voix p.04.366 mercenaires, à la touchante consolation d'essuyer des larmes & d'arrêter les soupirs du désespoir, &c. Les gains de l'intérêt nous procurent les premiers, la bienfaisance de nos ancêtres leur procuroit les autres, &c.

Le résultat de toutes ces moralités philosophiques, c'est que la fin & le motif de la loi de l'intérêt est d'obliger le scorpion à se piquer de son aiguillon & de tourner son venin contre lui-même.

« Le Prince, dit notre Auteur, a tellement assorti la loi aux circonstances malheureuses où il s'est trouvé, qu'il a donné un frein à l'usure, facilité les emprunts aux pauvres, ôté aux riches ce qu'ils cherchent le plus dans les prêts, & rendu leur secours funeste à ceux qui ne devoient pas le demander.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Cette conclusion & l'exorde sont bien disparates ; mais nos Lettrés ont leurs artifices pour séduire l'imagination du lecteur, & capter sa bienveillance. Comme *Lin-ouen-hio* parle trop oratoirement, nous nous bornerons à analyser quelques-unes de ses idées.

Il distingue d'abord différentes sortes d'emprunts : les emprunts de nécessité, les emprunts qui tendent à se procurer une plus grande aisance, les emprunts du commerce & les emprunts de la prodigalité.

« Les Anciens, dit-il, ne connoissoient qu'une sorte de prêt, celui du besoin. L'usure n'en connoît pas qui mérite de la compassion, & avant la loi de l'intérêt à trente pour cent, elle pousoit la barbarie jusqu'à demander des intérêts exorbitans aux pauvres ; sous prétexte même que les fonds qu'on leur confie sont plus exposés, à proportion de leur indigence, elle prélevoit souvent l'intérêt qu'elle prêtoit ; ou pour peu qu'on différât de la payer, elle exigeoit un second, un troisieme, ou quatrieme intérêt, qui doubloit la dette dès la premiere année.

(Pour bien saisir la vérité de cette horrible accusation, il faut se souvenir qu'on paie ici l'intérêt <sup>p.04.367</sup> par mois.). La loi, selon notre Auteur, a délivré les pauvres de cette tyrannie. Elle a fixé un intérêt qu'il n'est jamais permis d'augmenter dans aucun cas, & sous quelque prétexte que ce soit ; elle a proscrit pour jamais l'intérêt de l'intérêt, & comme elle a décerné des peines corporelles & judiciaires qui sont infamantes, elle est devenue à cet egard un grand frein pour l'usure.

Un Bourdalouë ne pourrait pas peindre l'usure avec des couleurs plus odieuses que notre Lettré. Plus mauvais pere, plus mauvais epoux, plus mauvais parent, & plus mauvais ami encore que mauvais citoyen, l'usurier, selon lui, ne tient à la vie que par l'usure ; car pour l'argent il n'en connoît pas L'usage. La maison de l'usurier s'ouvre ici devant notre Lettré, il y entre pour examiner tout ce qui s'y passe ; puis il fait l'histoire de ses desirs & de ses craintes, de ses plaisirs & de ses peines, de ses projets & de ses rêves, & il met tant de naïveté, de force & d'impression dans ses tableaux, qu'on est obligé d'avouer que l'usurier

## L'intérêt de l'argent en Chine

est le plus vil & le plus malheureux des hommes ; ce qui l'indigne à l'excès, c'est que l'usurier a des subterfuges pour eluder la loi & enchérir sur l'intérêt qu'elle permet ; mais il ne s'en prend pas à la loi qui a fait, dit-il, tout ce qu'elle pouvoit. C'est aux Mandarins qu'il adresse la parole, pour leur démontrer qu'ils sont les complices de tous les usuriers qui prévariquent, & qu'ils en sont tôt ou tard les coupables victimes, &c. Il est bien dur d'autoriser l'intérêt de trente pour cent dans un emprunt que la nécessité fait faire. Oui, dit nous Auteur, mais la loi qui permet ce gros intérêt à cause de la décadence des mœurs, laisse aux ames nobles & sensibles une ample liberté pour suivre la générosité de leurs sentimens. Elle autorise l'intérêt, mais elle ne le commande pas, & elle ne l'autorise que parce qu'il a fallu intéresser la cupidité <sup>p.04.368</sup> publique à secourir ceux qui sont dans le besoin. Combien de gens à qui on ne prêteroit pas sans l'amorce de l'intérêt, & qui gagnent tout ce qu'ils perdroient sans la ressource de l'emprunt. Une famine, une inondation, un incendie, un malheur réduisent les citoyens les plus economies à emprunter ou à vendre ; or, toute vente entraîne des frais qui sont en pure perte pour le vendeur ; il est rare qu'on puisse retirer le prix de l'acquisition, & presque toujours impossible de vendre assez à temps pour arranger ses affaires. Outre cela, une vente ne subvient au besoin présent qu'en prenant sur l'avenir. Les plus sages le sont rarement assez pour ne pas dépenser, ou du moins entamer le surplus de la somme que leur laisse le besoin qui les a forcés à vendre leur fonds. Sous ce point de vue, les avantages de l'emprunt sont bien supérieurs à la vente, quelque onéreux que les rende l'intérêt que permet la loi. Cet intérêt même tourne d'autant plus à l'avantage de celui qui est dans le besoin, qu'il lui facilite & lui assure un plus prompt secours. L'appât du profit que garantit la loi est si vif & si présent, que le créancier regarde l'occasion de prêter comme une bonne fortune, & va quelquefois jusqu'à se mettre à l'étroit lui-même pour en profiter. Un jour de délai etant un jour de perte pour lui, il est aussi empressé à donner son argent que l'emprunteur à le lui demander. La facilité de l'emprunt, facilité essentielle dans l'ordre de la société, est une suite nécessaire &

## L'intérêt de l'argent en Chine

immuable du haut intérêt, par la raison même qu'elle le rend plus onéreux pour le débiteur. D'ailleurs, plus l'intérêt permis par la loi est dur & accablant, plus il faut que la voix du sang, de l'amitié & de la bienfaisance soit éteinte dans les cœurs des parens, des amis & des concitoyens de celui qui est dans le besoin, s'ils ne lui en épargnent pas la vexation, lorsqu'ils peuvent le faire.

La loi qui rend les emprunts onéreux, doit diminuer le <sup>p.04.369</sup> nombre des emprunteurs & la durée des dettes. La franchise de *Lin-ouen-hio* lui arrache ici des aveux qu'il tourne en reproche contre son siècle.

« La loi de l'intérêt, dit-il, étoit devenue nécessaire contre la cupidité, qu'elle favorise par une contradiction qu'il n'appartient qu'à notre siècle d'expliquer. Ce monstre à qui aucune bassesse ne coûte, se revêtoit des lambeaux de la pauvreté, & alloit attendrir par des mensonges l'amitié, la bienfaisance & la sensibilité trop crédules ; en obtenoit des emprunts dont elle n'avoit pas besoin, & les ruinoit par les sommes qu'elle faisoit valoir à leurs risques dans les ténèbres du secret. Le frere n'osoit refuser son frere ; l'ami son ami, le citoyen son concitoyen ; ils se mettoient à l'étroit pour soulager un besoin simulé, & devenoient les victimes de leur bon cœur ; car les dettes étant toutes à l'avantage des débiteurs, des ames capables d'en contracter de pareilles étoient aussi hardies à manquer à leurs promesses qu'elles l'avoient été à mentir, &c.

Aujourd'hui un emprunt gratuit est devenu un don trop considérable pour qu'on ose le demander ; la cupidité s'est privée de cette ressource dans ses maneges, par la maniere dont elle en a abusé, & la triste indigence la paie trop cher pour ne pas différer jusqu'aux plus dures extrémités d'y avoir recours ; dès-lors, le taux de l'intérêt tourne à son profit.

« *La facilité des emprunts gratuits a plus ruiné de pauvres que l'intérêt à trente pour cent*, disoit un grand Ministre. En effet, outre qu'on differe tant qu'on peut de se charger de ce joug de

## L'intérêt de l'argent en Chine

fer, on se hâte de le secouer, on retranche de ses dépenses, on les retarde, on se met à l'étroit, on va jusqu'à se résoudre à souffrir quelque temps pour ne pas s'exposer à être accablé. L'intérêt à trente pour cent est un huissier qui presse le paiement jour & nuit.

Notre Auteur applique ce raisonnement aux différents ordres des citoyens, & prouve assez bien que la loi de l'intérêt est <sup>p.04.370</sup> devenue une loi d'économie pour la multitude, & a remédié à bien des abus. Le débiteur est aussi empressé aujourd'hui à acquitter ses dettes, que le créancier l'étoit autrefois à en presser le paiement ; de-là, conclut-il, combien de familles sauvées du naufrage des emprunts, si connu avant la loi de l'intérêt ?

« Indépendamment du grand intérêt des mœurs, de la tranquillité publique & du bon ordre, reprend *Lin-ouen-hio*, l'équité demande que, qui ne travaille pas pour les autres, soit obligé de travailler pour soi. L'Etat le plus mal gouverné, est celui où il y a le plus de citoyens *solipses* & isolés, qui ne tiennent à la société que par les biens qu'elle leur procure. Le Prince & les Grands sont occupés du soin du gouvernement ; les gens de Guerre ou défendent la patrie, ou veillent à sa défense ; les Magistrats gouvernent les peuples ; les Lettrés conservent la morale & les sciences ; le Cultivateur couvre les campagnes de moissons ; le Marchand fait son commerce ; l'Artisan travaille ; le Bonze exhorte au bien, & fait beaucoup en cela. Il n'y a que le citoyen pécunieux qui soit oisif ; à la faveur de l'argent qu'il prête, il moissonne sans semer, jouit des travaux de tous les autres sans avoir besoin de rien faire ; semblable à la mousse & au guy qui se nouent du suc de l'arbre auquel ils sont attachés, & qui sont verts & fleuris lorsqu'il souffre le plus, il s'engraisse des sueurs des autres, & les temps de calamités sont des temps de bonne fortune pour lui. Or, la loi de l'intérêt a produit le grand bien de diminuer le

## L'intérêt de l'argent en Chine

nombre de cette espece de citoyens parasites : si on en excepte la Capitale & quelques grandes villes, ils ne peuvent plus avoir des revenus assurés, comme lorsque la modicité des intérêts leur laissoit des débiteurs à choisir. On leur emprunte moins, on se hâte de les rembourser, & leur argent plus exposé ou oisif entre leurs mains, les force à acquérir des fonds. Les marchands même, qui etoient leur <sup>p.04.371</sup> grande ressource, sont les plus pressés de finir avec eux. D'ailleurs, outre que la profession de prêter à intérêt est devenue & plus odieuse & plus vile, par l'augmentation même de l'intérêt, les profits qu'offre cette augmentation, sont & plus casuels & répartis dans tous les ordres de l'Etat, &c.

Si la guerre la plus heureuse est celle qui est la plutôt terminée, comme on le dit ordinairement, celle que fait l'intérêt du prêt aux prodigues, aux dissipateurs & aux etourdis, est aussi heureuse qu'on puisse le souhaiter. Elle est poussée avec tant de vivacité, qu'ils ne sauroient tenir long-temps la campagne. Il ne faut qu'un ou deux ans aujourd'hui pour ruiner de fond en comble l'héritier d'un Mandarin ou d'un gros marchand, qui auroit joui autrefois plusieurs années, & corrompu toute une ville par la continuité de ses fêtes & de ses débauches.

Notre Auteur finit par prouver que la loi de l'intérêt n'est qu'une loi de tolérance, & que c'est aller contre le véritable esprit de cette loi, que d'exiger des intérêts de ceux qui ont été incendiés, ou que les inondations, les tremblemens de terre, les naufrages, les maladies ont réduits à faire des emprunts ; à moins que le prêteur ne soit lui-même dans le besoin.

« Les circonstances, dit-il, où cette loi a été publiée, les motifs qui ont déterminé le législateur à la porter, & la fin qu'il s'y est proposée, la mettent au niveau de toutes les autres, puisqu'elle tend au bien public, & l'opere comme elles. Mais à moins de

## L'intérêt de l'argent en Chine

dire que les loix qui permettent à un homme d'en vendre un autre, à une fille de se dévouer à la débauche publique, à un frere de plaider contre son frere, à un mari de répudier sa femme légitime, à une veuve de se remarier, à moins de dire que ces loix ont voulu consacrer les outrages faits à la nation, à la pudeur, à la Piété Filiale, à la justice & à la fidélité conjugale, il faut convenir que la loi de p.04.372 l'intérêt n'est, comme elles, qu'une pure loi de tolérance que la corruption publique a arrachée au législateur, qui n'a renoncé à arrêter ces désordres, par des châtimens publics, que parce qu'ils étoient devenus trop communs, & leur source trop abondante pour la tarir, &c.

Voilà à-peu-près les principales raisons qu'ont alléguées nos gens de Lettres, pour répondre aux improbateurs de la loi de l'intérêt de trente pour cent. On pourroit les donner plus développées, parce que d'autres Ecrivains ont traité à fond quelques articles, que les trois que nous avons cités ne font qu'effleurer. Mais, outre que cela nous meneroit trop loin, les Européens n'ont pas besoin qu'on appuie sur les conséquences des principes qu'on leur indique. Passons maintenant à la dernière partie de ce Mémoire, qui est à tous égards la plus curieuse & la plus intéressante ; peut-être même, pourroit-on ajouter, la plus nouvelle & la plus instructive pour l'Europe.

**3° Que fait l'administration publique pour réussir dans les vues qu'elle s'est proposées, en portant l'intérêt à trente pour cent ? & est-elle secondée par les mœurs publiques ?**

Quels que soient les motifs qui ont déterminé le Prince à porter l'intérêt de l'argent à trente pour cent, quelle que soit la fin qu'il s'est proposée, il ne pouvoit pas se dissimuler, dit *Tsien-ing-koué*, qu'elle seroit un joug de fer pour tous ceux que des besoins pressans obligeroient à faire des emprunts, & un fléau pour tout l'Empire, par les coups qu'elle porteroit à la bienfaisance, à la compassion & à la générosité, liens les plus utiles de toute société politique & civile. Mais comme la loi humaine la plus juste renferme ou occasionne nécessairement une infinité d'injustices particulieres, & *n'est juste*, dit *Kin-tao-ming*, que parce que le consentement public les efface en ce sens, que chacun renonce à ses droits particuliers pour assurer le bien public qui est le premier des biens ; la loi de l'intérêt étoit à cet egard dans le cas où sont toutes les autres. Comme on a trouvé le moyen de tempérer une infinité de loix par des modifications, par des exceptions, par d'autres loix même, & sur-tout par la maniere dont le gouvernement en fait l'application particuliere, on songea d'abord aux moyens de parer aux inconvéniens de la loi de l'intérêt, en établissant des bureaux d'emprunt pour les citoyens qui se trouvent dans le besoin, par le malheur des circonstances ou des événemens. L'Etat étant riche en fonds & pouvant les augmenter à son gré, il lui étoit aisé d'établir des bureaux dans les villes & dans les campagnes. A en croire plusieurs Lettrés, c'étoit un moyen sûr pour se rapprocher enfin du gouvernement des premieres dynasties, & rompre pour jamais la fatale barriere de l'indigence qui sépare le citoyen du citoyen, & le rend comme étranger dans le sein de sa patrie. On alléguoit que dans les premiers temps l'État étoit chargé de tous les pauvres, & n'en étoit que plus riche, parce que personne n'étant réduit à s'avilir pour assurer sa subsistance, les riches menaient une vie moins oiseuse, & les pauvres une vie moins misérable. On citoit l'exemple de la dynastie des *Han* qui avoit réussi successivement à rétablir le commerce & l'agriculture, par les avances

## L'intérêt de l'argent en Chine

qu'elle avoit faites aux négocians & aux cultivateurs. On disoit encore que c'étoit le meilleur moyen de rendre utiles & profitables les sommes annuelles que l'Etat dépensoit en aumônes, en graces & en récompenses. Quant à l'administration des bureaux d'emprunt & à la maniere dont ils devoient être distribués & fournis de fonds, les sentimens estoient fort partagés. Les uns vouloient que les bureaux d'emprunt fussent les mêmes que les bureaux de recette, & qu'on suivît les mêmes répartitions <sup>p.04.374</sup> & proportions pour les fonds qu'on leur assigneroit. D'autres prétendoient que l'administration des emprunts etant une administration de grace & de bienfaisance, il falloit la confier par districts à ceux des riches citoyens qui réuniroient les suffrages de la multitude par leur probité. Un choix si honorable deviendroit une distinction & une récompense qui assureroit leur zele & leur application dans un emploi également pénible & délicat. Quelques-uns estoient d'avis que pour marcher encore de plus près sur les traces de la sage antiquité, on prendroit dans chaque endroit une note de ceux qui seroient dans le besoin, pour que les grands Officiers de la Province déterminassent la juste répartition des prêts. Cette diversité d'avis venoit de la difficulté que tout le monde voyoit d'assurer la juste distribution des emprunts & d'en procurer le remboursement, à cause de l'embarras de fixer des regles dans une administration où tout est casuel & illimité, & plus encore d'empêcher les prévarications dans le détail. Le ministere reçut tous les plans & les systêmes qu'on lui offrit, les examina avec soin, & fit echouer tout ce qu'on lui proposa pour les bureaux d'emprunt, qu'il n'avoit jamais goûtés. Cependant, comme la loi de l'intérêt de trente pour cent alloit devenir evidemment funeste, par la diminution des secours que les pauvres & les riches trouvoient dans les emprunts, on songea efficacement à faire ensorte que les riches, les prodigues, les dissipateurs & les marchands fussent les seuls dans le cas de faire des emprunts considérables. Voici ce qu'on a imaginé en différens temps & ce qui se fait aujourd'hui dans tout l'Empire. Anciens usages, loix, administration publique, mœurs publiques, &c. tout a été combiné par le ministere ; il a tiré parti de tout pour la fin qu'il se proposoit.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Les emprunts des hommes en place & des Magistrats, étant évidemment ceux qui seroient plus funestes à la chose <sup>p.04.375</sup> publique, parce qu'ils exposent leur probité, c'est aussi ceux qu'on a pris plus à tâche, sinon d'empêcher totalement, du moins de diminuer de manière à les rendre fort rares pour ceux qui se conduisent bien.

1° L'Etat paie six mois d'avance à tous les Mandarins de robe & d'épée, sur les appointemens de leur charge ; & dans les temps de calamités, ces avances vont quelquefois à deux & même trois années.

2° Il ajoute des prêts aux avances pour ceux qui sont nommés à des emplois dispendieux ou éloignés de leur séjour.

3° Il fait défrayer sur la route ceux que la Cour envoie en commission, quoique leurs appointemens courent à l'ordinaire ; ainsi que les Mandarins qui vont d'un endroit à l'autre dans leur district, pour les affaires dont ils sont chargés.

4° Il loge tous ceux qui ont Tribunal, & a tellement déterminé leurs habits, soit ordinaires, soit du petit cérémonial, soit du grand, fixé les différences qui distinguent les grades, borné les jours & les circonstances où ils doivent les porter, que leur vanité ne peut pas entamer leur économie sur cet article, non plus que sur tout ce qui fait la représentation, comme le nombre des domestiques, le train, les festins, &c.

5° Il leur permet d'accepter en présent, de leurs inférieurs, des choses usuelles ; & cette étiquette, qui n'est ni à charge au public, ni dangereuse pour leur probité, est un secours assorti à leur rang.

6° Il y a des gratifications en argent pour ceux qui se distinguent par leur intégrité, ou leur zèle pour le bien public, & les services accélèrent les promotions.

7° A la mort de leur père, de leur mère, de leur épouse, il leur assigne, selon leur grade, une certaine somme pour les dépenses funéraires. <sup>p.04.376</sup>

## L'intérêt de l'argent en Chine

8° Les Mandarins des finances ont des appointemens plus considérables, & les autres ont un bénéfice sur le titre & la balance, dans tous les paiemens dont ils sont chargés ; bénéfice qui suit les grades & les embrasse tous. Voilà, pour le remarquer en passant, à quoi sert la supériorité du titre de l'argent du trésor, & de sa balance.

9° Comme tous les Mandarins du peuple, ou qui sont à la tête d'un Tribunal, ont entre les mains le trésor de réserve, quoique la loi leur défende d'y toucher, on ferme les yeux sur les emprunts passagers, avec d'autant plus de facilité que l'Etat ne risque jamais rien.

10° Tous les Mandarins de tous les ordres sont reçus à emprunter juridiquement sur le trésor public des sommes proportionnées à leur grade. Cet emprunt porte intérêt, il est vrai ; mais tantôt pour une raison, tantôt pour l'autre, Sa Majesté en fait grace presque toujours.

Les soins du gouvernement pour les gens de Guerre sont admirables :

1° Ceux des frontieres, du milieu des campagnes, des gorges des montagnes, des grandes villes & de la capitale, soit Officiers, soit soldats, ont la moitié de leur solde en grain ;

2° On leur donne six mois d'avance, quand ils vont à la guerre, & tout le temps qu'elle dure, ils ont deux soldes, une qui leur est payée & l'autre qui est donnée à leur famille ;

3° Dans les temps de misere ou de calamité, la caisse militaire leur fait des prêts en grain & en argent, selon leurs grades & les circonstances, & ces prêts auxquels on donne le nom d'avances, sont très-souvent de pures gratifications, parce qu'on leur en fait grace pour la moindre raison qu'on peut en alléguer à l'Empereur ;

4° On tient des rôles exacts de ceux qui périssent à la guerre ; & selon qu'ils sont morts dans la mêlée, de leurs blessures, ou de maladies, on assigne une certaine somme pour leurs funérailles, & des pensions pour leurs veuves & leurs enfans ;

## L'intérêt de l'argent en Chine

5° Les soldats Tartares & Mongouths, qui sont les troupes de prédilection, comme on l'imagine aisément, trouvent dans le gouvernement toute la prévoyance & la générosité d'une bonne mere. Outre qu'ils sont mieux partagés que les Chinois, dans tout ce que nous venons de dire, leurs enfans qui naissent tous soldats, ont la demi-solde fort jeunes, reçoivent une certaine somme pour les frais de leur mariage, & sont aidés pareillement pour les frais funéraires de leurs peres, grands-peres et bisaïeux. Il leur est défendu, à la vérité, d'emprunter, & les dettes qu'ils contractent sont déclarées nulles ; mais leur fidélité à y faire honneur, a rendu cette précaution inutile : Aussi a-t-on pris le parti d'économiser pour eux, & de leur réserver une partie de leur solde pour la fin de l'année, qui est le temps des grandes dépenses.

6° La caisse militaire est ouverte en tout temps aux Officiers & aux soldats. On prête à intérêt, non pas tout ce qu'ils demandent, mais ce qui convient aux circonstances où ils se trouvent, & proportionné à leur grade. Leur solde répond de la dette, & on en retranche quelque chose par mois jusqu'à l'entier paiement ; mais la dette des peres ne passe point, par leur mort, sur la tête des enfans, & il y a une infinité de raisons pour faire grace de l'intérêt, & même du capital.

Le gouvernement entre à merveille dans les grandes idées de la haute philosophie que professent les Lettrés ; il les aide au mieux à pratiquer leurs maximes. Si on en excepte les maîtres dont il fournit les ecoles, & ce qu'il donne à ceux qui vont à la capitale de leur Province, ou qui viennent à Pé-king pour entrer dans la carrière des grands examens, il ne fait qu'applaudir aux talens, & couronner de succès les gens de lettres. A moins qu'ils ne soient arrivés au <sup>p.04.378</sup> Doctorat, qui leur ouvre le College Impérial & le chemin des emplois littéraires & civils, ils sont presque réduits à quelques distinctions, & aux ressources de leur esprit.

On a vu plus haut à quoi se réduisent ici les impôts ; quoiqu'ils soient modiques, la maniere dont on les exige ou dont on doit les exiger, en adoucit beaucoup le fardeau. Si un colon n'est pas en argent pour payer son *Tsien-leang*, ou taille, à l'échéance, le bureau de son district, fait les

## L'intérêt de l'argent en Chine

avances pour lui, sur la garantie de sa terre, & l'intérêt court de ce jour-là, & finit au paiement, qui dépend de lui. Mais, comme il ne se passe guere dix ans qu'il n'y ait des graces & des remises, le bienfait du Prince l'aide à s'acquitter, & paie au moins son intérêt. Les prêts des greniers publics sont encore plus utiles, parce qu'ils empêchent que les mauvaises années ne nuisent à l'agriculture & n'en occasionnent d'autres. Chaque district a une certaine somme assignée pour les vieillards, les veuves, les orphelins & les malades ; & quand elle est distribuée par un Mandarin integre, les plus pauvres ont le nécessaire. Dans les calamités générales, comme sécheresses, inondations, grêles, l'État fait des avances, des prêts, des graces, des dons extraordinaires, selon la grandeur du mal, & tout le peuple seroit heureux, si les vues de l'administration publique etoient remplies. Sa bienfaisance s'étend alors aux pauvres des villes, & son empressement à procurer des grains & d'autres secours, s'étend à tous les ordres des citoyens.

Qu'on ne nous accuse pas, au reste, de nous laisser aveugler par l'amour de la patrie. Nous n'avançons rien que nous ne soyons en etat de prouver, & que les gens de lettre ne puissent trouver dans nos loix, dans le directoire des Mandarins & dans les gazettes. Bien loin de vouloir en imposer, nous sommes les premiers à dire qu'il faut pas <sup>p.04.379</sup> plus juger de l'état où sont les choses dans notre Chine, par les principes de son gouvernement, que des mœurs de l'Europe par l'Évangile. Encore faut-il dire qu'on trouveroit que les mœurs des peuples en France, en Espagne, en Italie, & dans les autres pays catholiques, sont plus près de l'Évangile, que l'administration publique ne l'est des principes de notre gouvernement & de nos loix. Aussi n'avons-nous jamais cru sans de grandes restrictions tout ce qu'on a dit sur Lacédémone, Athenes, Rome, & tous les peuples de l'Asie Occidentale.

— Ce que j'ai vu etant simple citoyen, disoit un grand Empereur à ses Ministres, me sauve des fables que je lis & des mensonges que j'entends.

Qui nous blâmera de dire que ce que nous voyons tous les jours dans

## L'intérêt de l'argent en Chine

nos campagnes & dans nos villes, en faisant nos missions, nous explique comment il faut entendre ce qu'on trouve dans les livres ? Les idées de nos sages échouent dans la pratique, & sont plus utiles par les maux qu'elles empêchent que par le bien qu'elles font. La loi commande le mieux pour obtenir le nécessaire.

Venons maintenant à nos usages & à nos coutumes, & voyons comment la politique des Empereurs en a tiré parti, pour modifier la loi de l'intérêt de trente pour cent.

Les mariages, les funérailles, & certaines invitations solennelles sont dans toute la Chine les grandes occasions de dépense pour tous les états. Il n'est pas douteux que la vanité & le faste ne la poussent trop loin, malgré tout ce qu'ont fait les lois somptuaires pour l'empêcher. Cependant comme cette dépense tient, au moins par le préjugé général, à la Piété Filiale qui est le grand ressort du gouvernement & le point d'appui de l'autorité, la police se contente de défendre tout ce qui dérogeroit aux distinctions qui séparent les gens en place & les lettrés, soit les uns des autres, soit du peuple. Il est évident <sup>p.04.380</sup> que vu la modicité des biens & des revenus, suite nécessaire de la population, des lois & du gouvernement, il est évident, dis-je, que ces fêtes ruineroient les familles, si elles portoient seules tout le faix des dépenses multipliées qu'elles occasionnent ; car il faudroit nécessairement recourir aux emprunts, que la loi de l'intérêt a rendu si ruineux. L'Etat donne le ton à cet égard à tout l'empire, en aidant les hommes publics, comme nous le disions plus haut, à faire ces sortes de dépenses. Les parens & les amis, à son exemple, aident ce qui sont dans ce cas, en se cotisant selon leurs facultés, pour leur donner chacun une certaine somme dont ils tiennent registre, & qu'ils doivent rendre en pareille occasion. Cette somme qu'on nomme *Fen-tsée*, est un prêt sans intérêt dont le paiement ne greve pas, parce qu'il se fait en détail & qu'il entre nécessairement dans les dépenses ordinaires de toutes les familles. Quant aux invitations ordinaires d'amitié, de politesse, de convenance ou de rencontre, il n'est pas plus question d'argent qu'en France, & les plus pauvres parmi nous

## L'intérêt de l'argent en Chine

ignorent encore l'usage d'inviter à la porte, & avec des formules qu'il faut entendre dans un sens tout contraire de celui qu'elles présentent. Nos Chinois sont plus généreux à cet egard que ne le permet leur fortune ; un laboureur même pense en seigneur François. Fallût-il vendre ou engager les habits de sa femme, il régalerait, selon son état, un ami qui vient le voir ; faire quelque chose de plus encore, n'est pas extraordinaire.

*Une bonne fortune en attire une autre*, dit notre proverbe ; cela est vrai dans nos mœurs, d'une manière qui nous est particulière. Quand un jeune Lettré parvient au grade de Maître-ès-Arts, de Bachelier ou de Docteur, quand un Docteur est promu au Mandarinat, ou un Mandarin élevé à un emploi plus considérable, &c., tous les parens & amis accourent à l'envi <sup>p.04.381</sup> pour le féliciter & lui témoigner leur joie, en lui offrant des présens assortis à leur fortune & à la circonstance. On donne au Lettré des choses à l'usage du lettré ; au Mandarin, des habits de cérémonie, des esclaves, des meubles précieux. Chaque présent est peu de chose, si l'on veut, mais leur ensemble devient un objet, & l'on est dispensé de recourir au triste expédient des emprunts. Il est inutile d'observer que ces sortes de présens augmentent à proportion que les parens & amis sont plus riches, ou qu'on est soi-même dans une sphère plus élevée ; mais il bon de remarquer que ces présens sont encore des emprunts simulés, & qu'il faut rendre en pareille occasion ce qu'on a reçu. On pourroit les appeler des dettes d'honneur qui passent avant tout.

Par la raison même que les emprunts sont un fardeau qui écrase à la longue, la Piété Filiale, qui resserre ici tous les liens du sang & en augmente de beaucoup les devoirs, fait une obligation d'honneur aux proches parens de s'entraider réciproquement. Il ne peut pas être question d'intérêt entr'eux pour les emprunts de besoin ; les frères, les cousins-germains se doivent ce secours, & il seroit honteux que celui qui est dans l'indigence s'adressât à un autre, lorsqu'ils peuvent l'aider. Le ton des mœurs publiques est si décidé à cet egard, que quand un

## L'intérêt de l'argent en Chine

Mandarin se trouve chargé d'arrérage envers le trésor public, son frere, son proche parent se doivent à eux-mêmes de répondre pour lui, & de céder pour cela une partie de leurs appointemens. Ajoutons, que quand les proches parens d'un Mandarin sont pauvres, ce qui est très-commun & une suite nécessaire de l'élévation au Mandarinat, par les grades littéraires, il doit les aider & leur faire du bien selon ses facultés, sous peine de se flétrir aux yeux du public & de passer pour un homme mal né. Les Annales de l'Empire rapportent avec complaisance ce qu'ont fait les plus grands hommes de toutes les dynasties, & <sup>p.04.382</sup> elles leur ont fait un mérite d'avoir eu la générosité d'économiser jusqu'à l'épargne, pour étendre les ressources de leur sensibilité, & faire jouir leurs familles de leur élévation sans intéresser leur probité. Ceux qui se négligent sur cet article capital, sont regardés ici comme en Europe les riches bénéficiers qui ne font pas l'aumône. L'adulation même ne peut pas cacher une tache si infamante. La raison en est simple ; outre le grand intérêt de la Piété Filiale, que le gouvernement a fort à cœur, il doit favoriser ouvertement tout ce qui tend à faciliter les études, & secrettement ce qui tend à égaliser les fortunes. Les familles, d'un autre côté, risquent de longues dépenses pour pousser les études des jeunes gens qui ont du talent. Tout le monde est intéressé à faire une obligation sérieuse à ceux qui parviennent, d'aider généreusement ceux qui se sont gênés pour les conduire à l'entrée du chemin de la fortune. Nos mœurs, à cet égard, sont très-conséquentes : en imposant à ceux qui parviennent le devoir rigoureux d'aider leurs parens, elles les restraignent à ce qui ne peut se refuser, & les modifient d'après leur état & fortune dans lesquels il faut les laisser. Les préjugés même conviennent à cet arrangement, de manière qu'un Gouverneur de Province & un Magistrat n'ont jamais à rougir d'avoir un frere, un cousin-germain éclipsés dans la foule des cultivateurs de leur Province. Un laboureur vient voir son parent Mandarin, en habit de village, est reçu dans son palais comme tel, mange avec lui, est à la première place, sans que ni l'un ni l'autre aient à rougir & que personne en soit étonné.

## L'intérêt de l'argent en Chine

Le dernier Empereur disoit dans une de ses instructions au peuple :

« c'est l'ancien proverbe : trois paires de bœufs ne tirent qu'avec peine, des Tribunaux, une feuille de papier que le vent y a porté ; & il dit vrai, à cause des formalités, des discussions & des longueurs que demande la justice, & qu'augmentent la chicane & la mauvaise foi. Combien donc pas n'est-il pas horrible <sup>p.04.383</sup> de voir des parens outrager la nature, jusqu'à s'exposer à avoir des procès, pour de misérables divisions d'intérêt qui les flétrissent aux yeux des gens de bien ?

On ne sauroit croire combien notre gouvernement dirige les mœurs publiques vers l'ancien usage de terminer dans les familles toutes les querelles & procès. L'Empereur lui-même termine ainsi à l'amiable toutes les affaires qui surviennent entre les Princes du Sang, & ses courtisans lui font leur cour en évitant toute sorte de procès. Il arrive de-là que tout procès est odieux, & flétrissant pour celui qui l'intente, à moins qu'il ne soit trop lézé. Les accusations pour dettes sont infiniment plus odieuses. Le ton général des mœurs a tellement subjugué la cupidité, que ces sortes d'affaires sont très-rares, sur-tout si l'on fait attention à la prodigieuse population des villes & des campagnes. Dès qu'il s'agit de dettes, les parens & les amis des parties ne manquent pas d'offrir leur médiation, & l'on s'accommode. Les créanciers les plus tenaces ne peuvent guere se dispenser de se relâcher de leurs droits. Nos Missionnaires ont été étonnés mille fois de voir avec quelle facilité on se désistait ici d'une dette. A envisager l'intérêt de trente pour cent de ce côté-là, dans les emprunts de besoin, il n'est pas trop fort, parce qu'il est rare qu'on en retire plus que ne portoit l'ancien taux. Quand ces emprunts sont entre parens & amis, l'intérêt payé tient lieu pour l'ordinaire du capital dont on ne manque guere de faire grace, à moins que le débiteur ne soit dans l'opulence & le créancier dans le besoin. Voici qui est particulier à notre Chine : si le petit-fils d'un créancier est dans le besoin ou à l'étroit, & que le petit-fils du débiteur soit dans l'opulence, le premier revient ordinairement sur la dette antique dont son

## L'intérêt de l'argent en Chine

grand pere a fait grace, & l'autre doit y faire honneur, sous peine de se déshonorer. Les créanciers, au reste, ne font pas un grand sacrifice, en se relâchant sur des dettes d'argent prêté à intérêt. Quoique la loi soit très-claire & p.04.384 très-formelle, & toute à son avantage, le Mandarin, qui en est l'interprete, l'explique selon la position réelle où se trouve le débiteur. S'il n'y a pas de mauvaise foi de sa part, & qu'il soit véritablement trop à l'étroit pour payer, le Mandarin commence par lui accorder des délais, & ne l'oblige à vendre ses fonds pour l'acquitter que lorsque le créancier est aussi à l'étroit que lui ; nos mœurs ne souffrent pas qu'on ruine un citoyen pour augmenter l'opulence d'un autre. Quant aux dettes de ménage, telles que peuvent en contracter les gens du peuple, la police tolere que les créanciers viennent crier à la porte de leurs débiteurs, sur-tout à la fin de l'année. La honte qui est attachée à cette espece d'avanie, fait que les plus pauvres n'osent s'y exposer, & font l'impossible pour l'éviter.

Les Empereurs de la dynastie des Han firent des loix somptuaires qui ont passé peu à peu dans les mœurs, & qui epargnent bien des dettes, en empêchant les dépenses de luxe & de fantaisie. Il faut être Mandarin pour porter des habits brodés d'or, & les Mandarins eux-mêmes ne peuvent en porter que de conformes à leur grade, & à certains jours marqués. Un bourgeois, un négociant seroient riches à millions, que leurs habits ne pourroient pas avoir un fil d'or, &c. Nous laissons aux sages à examiner combien cette etiquette politique est utile à l'Etat : elle regarde pareillement les femmes, & delivre leurs maris des coûteuses chimères de leur vanité. Le grade des maris décide de leurs habits, & les fixe à leur place, soit vis-à-vis des femmes de Mandarins, soit vis-à-vis de celles dont les maris n'ont ni charges, ni titres. Elles ne peuvent pas se mesurer avec leurs supérieures, elles sont au niveau de leurs egales, & elles n'ont besoin de rien pour eclipser leurs inférieures.

Il y a dans toute la Chine des *Hoei* ou sociétés, dont le but principal est d'éviter le fardeau des dettes fixes & qui portent intérêt. Vingt, trente personnes, ou même davantage, p.04.385 conviennent entr'elles d'une

## L'intérêt de l'argent en Chine

certaine somme que chacun donnera le premier jour de chaque mois ; la totalité des sommes se tire au sort. On continue ainsi jusqu'à ce que chacun ait eu le lot. Comme les derniers seroient trop mal partagés, & auroient fait inutilement toutes les avances, le lot augmente, à chaque fois, d'un petit intérêt que paient ceux qui l'ont eu les premiers. L'avantage de ces sociétés consiste à procurer tout d'un coup une somme, considérable qu'on ne paie qu'en détail. Comme ces sortes de sociétés sont des sociétés privées, sur lesquelles les loix n'ont rien dit, les conditions en varient au gré de ceux qui les font. Les seules qui soient communes, sont, 1<sup>o</sup> que celui qui ouvre la loterie & répond de tous les lots, a toujours le premier ; 2<sup>o</sup> que quiconque manque une fois à porter sa cote-part, perd toutes ses avances au profit du chef de la loterie qui doit répondre pour lui. On lui paie l'intérêt à trente pour cent, de ses avances. Mais cela n'arrive presque jamais, parce que ces sociétés étant fondées sur l'honneur & l'amitié, il seroit déshonorant d'en violer les conditions. Quand quelqu'un se trouve pressé d'argent pour quelque cause extraordinaire, il obtient aisément qu'on lui cede le lot, & s'il ne peut plus continuer, il cede lui-même ses avances à un autre qui répond pour lui.

Le besoin des emprunts a fait imaginer ici une maniere d'en faire, qui est également avantageuse à celui qui emprunte & à celui qui prête ; mais elle ne peut avoir lieu que pour les riches qui ont des biens-fonds. Comme l'argent placé en fonds de terre, ou en maisons, ne rapporte guere que neuf, neuf & demi, dix pour cent, ceux qui ont des fonds gagnent beaucoup à les vendre, plutôt que de recourir au triste expédient des emprunts à intérêt. Mais, comme aussi les biens-fonds bien choisis & d'un bon rapport sont une ressource solide, on perd plus qu'on ne gagne à les vendre, pour éviter les emprunts. On a imaginé une sorte d'engagement légal qui concilie tout ; un exemple <sup>p.04.386</sup> dira mieux la chose que tous les détails où nous pourrions entrer. Supposons qu'un particulier qui a besoin de six mille onces d'argent a une terre, qui en vaut six mille huit cents ; il donne le contrat de sa terre, pour gage de

## L'intérêt de l'argent en Chine

l'emprunt, à celui qui lui donne six mille quatre ou cinq cens *Taëls*, avec un reçu de cet argent sur le dos du contrat. Dès ce moment, le créancier jouit de la terre ; si les années sont bonnes, tant mieux pour lui, si elles sont mauvaises, il n'a droit à aucun dédommagement. Les réparations extraordinaires ne sont pas sur son compte, à moins d'une convention expresse qui n'a presque jamais lieu ; mais si la terre venoit à être dégradée par une inondation, ou par quelque autre accident extraordinaire, toute la perte est pour lui, en ce sens qu'il dépend du débiteur de la lui laisser pour toujours. Cet engagement qu'on nomme *tien* en Chinois, est ordinairement fixé à un certain nombre d'années, après lesquelles, il est libre au débiteur de retirer son fonds, en rendant l'argent qu'on lui a prêté. S'il diffère plus long-temps qu'on n'étoit convenu, comme le délai n'est point à charge à l'engagiste, il ne peut pas être forcé à le faire, & il lui est libre de différer tant qu'il veut. Celui qui a engagé ne peut pas vendre, mais il cède son engagement à un autre qui entre dans tous ses droits. L'engagiste gagne à cette espèce de contrat, parce que son argent lui rapporte plus qu'il ne feroit en l'employant à un achat, & qu'il arrive souvent que l'engageur n'étant pas en état de rendre l'argent qu'il lui a prêté, sa terre lui reste, quoiqu'il l'ait moins payée qu'elle ne vaut. L'engageur gagne aussi de son côté, parce que ce qu'il perd sur la valeur de sa terre dans l'engagement, lui conserve le droit de la retirer & d'acquérir un bien-fonds qui vaut plus que l'argent qu'il donnera, & cela sans aucun faux frais. On revient après cent ans sur un engagement de père en fils. Quand une famille a perdu toute espérance de rachat, ou elle s'accommode avec l'engagiste, ou après être convenu <sup>p.04.387</sup> du prix d'une vente entière à une autre, elle rend le prix de l'engagement & garde le surplus. Notre Jurisprudence ne chicane point sur tout cela, pour ménager la ressource des engagements aux riches qui se trouvent dérangés dans leurs affaires, & pour empêcher qu'ils ne ruinent leurs créanciers par des emprunts de mauvaise foi.

Les familles les plus à leur aise ne sont pas toujours assez en avances pour faire face à de petites dépenses subites ou extraordinaires, qui

## L'intérêt de l'argent en Chine

demandent qu'on soit en argent ; d'un autre côté, fatiguer ses parens, importuner ses amis pour de petites sommes, c'est une ressource trop pénible & trop humiliante pour les personnes qui pensent délicatement. Mais aussi, emprunter une somme considérable avec de gros intérêts, c'est se mettre dans le cas de la dépenser & se charger d'un fardeau qui accable à la fin. Le besoin commun a fait trouver une ressource commune, je veux dire, les bureaux nommés *Tang-pou*, ou d'emprunt sur gage, à un intérêt assez modique, au moins par comparaison, puisqu'il n'est que d'un & demi ou deux pour cent par mois. La grande commodité de cette sorte d'emprunt, c'est qu'il se fait dans le moment, & n'est précédé d'aucun préliminaire ; outre cela, on est maître de son secret. Les bureaux d'emprunts sur gage, ou *Tang-pou*, sont des bureaux publics munis du sceau de l'autorité publique ; il y en a dans toutes les villes de l'Empire, & même dans les gros bourgs. Leurs fonds sont proportionnés au local, & ordinairement considérables, ainsi que le demande la fin de leur institution, qui est de prêter de l'argent sur le champ à quiconque porte un gage.

Voici une courte notice de la police de ces bureaux.

1° Tout particulier est reçu à porter au *Tang-pou* ce qu'il veut engager ; s'il dit son nom, on l'écrit ; s'il veut le cacher, on ne le lui demande pas. Si on a quelque soupçon, on prend le signalement de sa personne, pour être en état de répondre à la Police au besoin. On p.04.388 va même jusqu'à le faire suivre & épier, lorsqu'on a reçu des gages trop précieux pour la qualité apparente des personnes. Du reste, quoi qu'il arrive, le bureau ne perd rien, à moins que la connivence ne soit prouvée. C'est un inconvénient, mais il y en a en tout. Hors le cas d'une interrogation juridique & légale, le secret est inviolable dans les bureaux d'emprunt : la fidélité à le garder, décide de leur vogue & de leur crédit.

2° Le Commis du bureau apprécie le gage qu'on lui présente ; le gage taxé, il prête à l'engagiste la somme qu'il demande. Ce qui reste de surplus, répond de l'intérêt que doit percevoir le bureau. Ainsi, qu'on demande à emprunter quatre-vingts onces d'argent sur un habit de

## L'intérêt de l'argent en Chine

zibeline qui en a été estimé cent, l'engagiste a droit de le retirer tout le temps que les vingt onces de surplus suffisent pour l'intérêt courant ; s'il ne prend que cinquante onces, ce qui dépend absolument de lui, il ne paie que l'intérêt de cinquante onces, & a encore plus de temps pour retirer son gage.

3° Le Commis du bureau donne à l'engagiste un billet dont il tient registre, & où il marque ce qu'il a reçu en gage, ce qu'il a donné en argent, & quel est l'intérêt du prêt. Quiconque porte ce billet avec l'argent du rachat, c'est-à-dire, l'argent qu'a prêté le bureau & celui de l'intérêt, reçoit sur le champ le gage donné ; le billet rendu tient lieu de reçu du bureau. Nous avons dit quiconque porte le billet & l'argent, parce que c'est l'avantage du bureau & de ceux qui y portent des gages. Il seroit trop dur d'exiger que le bureau fit des recherches sur ceux qui s'adressent à lui, & qui le plus souvent ne veulent pas être connus ; eux-mêmes cédant quelquefois leur billet à un parent ou à un ami, parce qu'il y a toujours à gagner sur la taxe du bureau qui apprécie au plus bas pour l'ordinaire, n'apprécie presque jamais la façon, & a toujours égard au temps que le gage lui restera entre les mains.

4° Tout gage est numéroté, quand il entre dans le bureau qui en répond. p.04.389 Il doit le rendre comme il l'a reçu ; par cette raison, les choses qui demandent des soins & peuvent se détériorer, s'engagent pour moins que ne porte leur valeur, & on exige un plus gros intérêt. Celles au contraire qui ont peu de valeur, ou ne demandent aucune précaution, comme les bijoux, les joyaux, l'argenterie, s'engagent pour un plus grand prix & paient un très-petit intérêt. ;

5° Quand le temps marqué dans le billet d'engagement est expiré, ne fût-ce que d'un jour, le gage appartient au bureau ; il le vend ou le garde, ainsi qu'il l'entend.

6° Comme bien des gens ont recours au bureau d'emprunt uniquement pour mettre des choses précieuses en sûreté, & s'assurer par exemple que leurs habits & pelleteries seront bien conservés pendant leur absence, cela devenoit ruineux pour les bureaux, à qui on

## L'intérêt de l'argent en Chine

n'empruntoit qu'une petite somme d'argent sur plusieurs caisses d'effets qu'on remettoit. Pour remédier à cet inconvénient, les bureaux ne reçoivent point un gage qui demande des soins, à moins qu'on n'emprunte un tiers de sa valeur ; encore ces sortes de gages leur sont-ils à charge, sur-tout en matière de pelletteries précieuses.

Les avantages des *Tang-pou* sont si réels, si continuels & si généraux, qu'ils se sont très-multipliés dans la capitale & dans les Provinces. Les uns sont très-considérables, & ont de grands fonds ; d'autres le sont moins, & le bien public le demande. Un grand bureau dédaignerait de recevoir les petits gages des artisans & du peuple. Malgré leur nombre, ils se soutiennent tous, pourvu que les Administrateurs agissent de bonne foi, & veillent à ce que leurs Commis gardent inviolablement le secret sur ce qui entre dans le bureau, & sur les personnes qui y portent des gages. Quoiqu'il n'y ait aucune honte dans nos mœurs à avoir recours au *Tang-pou*, & que bien des gens avouent, comme en France les courtisans & les militaires, qu'ils n'ont pas le sol, les plus sages n'aiment pas qu'on sache leur secret, & il <sup>p.04.390</sup> en est beaucoup qui seroient exposés à des chagrins, si on le disoit. L'avantage réel des *Tang-pou*, c'est qu'on a de l'argent dans la minute à un médiocre intérêt, qu'on ne paie que le temps qu'on veut, & qu'on est forcé, par la perte qu'on feroit, à ne pas payer long-temps. Bien plus, il est reçu dans nos mœurs d'emprunter des choses précieuses à un parent ou à un ami, pour les porter dans ces bureaux. C'est un moyen d'empêcher qu'on ne refuse l'emprunt, & de s'obliger en honneur à le rendre incessamment. Si un accident extraordinaire & imprévu empêchoit qu'on ne pût retirer à temps le gage prêté, on doit en avertir celui à qui il appartient, pour qu'il le fasse, & cette dette est une dette privilégiée qui passe avant tout. On doit se hâter d'y faire honneur, sous peine de passer pour un mal-honnête-homme. Les emprunts qu'on fait au *Tang-pou* font si utiles, à certains égards, qu'un pere, un mari, disent à leur fils, à leurs épouses d'y mettre quelques-uns de leurs bijoux ; c'est une manière honnête de refuser de leur donner de l'argent, & de les exhorter à être plus

## L'intérêt de l'argent en Chine

economies. D'un autre côté, cependant, la ressource facile des *Tang-pou* est la ruine des dissipateurs, des prodiges & des libertins, & le gouvernement ne s'en inquiète guère. Il n'en est pas de même des pauvres, dans les temps de misère & de calamité. Les *Tang-pou* les ruinent sans qu'il y ait de leur faute, parce qu'ils engagent le peu qu'ils ont, & sont très-rarement en état de le retirer.

En résumant tout ce que nous avons dit, il est évident que des emprunts ne peuvent guère avoir lieu que pour les cas extraordinaires, pour les dissipateurs & pour le commerce. Les cas extraordinaires sont sans conséquence pour la chose publique. Les folies ruineuses des dissipateurs tournent à son avantage, en délivrant la société de leur inutilité & de leur mauvais exemple. Il n'y a donc que le commerce qui soit grevé par la loi de l'intérêt de trente pour cent. Mais cet <sup>p.04.391</sup>inconvenient est contrebalancé par tant d'autres avantages, à ce qu'on dit, sinon pour le commerce, du moins pour l'Etat, que notre législation a cru devoir se mettre au-dessus.

Ce que nous avons dit dans ce Mémoire, à charge & à décharge, suffit pour mettre le lecteur intelligent au niveau du sujet sérieux, difficile & délicat dont nous avons eu le courage de l'entretenir. S'il est homme d'Etat, & versé dans la haute théorie de la politique & des affaires générales, il verra sous son vrai point de vue tout ce qui est entré dans nos récits, il en pénétrera les liaisons & les conséquences, il s'avancera de tous côtés, plus que nous n'avons fait, plus même que nous n'étions en état de le faire ; & peut-être sera-t-il en état de prononcer, sur l'article capital de l'intérêt de l'argent, qui a coûté à notre gouvernement tant de fautes & de méprises, tant de tentatives & de systèmes, & qui tout fixé qu'il est aujourd'hui par la loi, trouve encore bien des improbateurs.

Pour finir par où nous avons commencé, quoique nous n'ayons parlé qu'en historien de l'état actuel de l'intérêt de l'argent en Chine, & des raisons qui passent pour avoir engagé le gouvernement à le porter si haut, ou qui semblent le justifier, nous déclarons formellement que nous

## **L'intérêt de l'argent en Chine**

n'avons point prétendu & ne prétendons en aucune maniere, insinuer, qu'abstraction faite même des grands principes de la charité & de la justice chrétienne, un si haut intérêt soit utile, avantageux & conforme à la saine politique. Il ne nous convient, en aucune maniere, de prononcer sur une matiere qui est si fort au-dessus de toutes nos connoissances, & si disparate avec notre etat. Ce que nous avons prétendu seulement, c'est de répondre avec franchise aux questions qui nous ont été faites.

@